

Saint-Malo
Agglomération

P.4
12 mois, 12 dates

P.6
1 territoire, 18 communes

Nos engagements au quotidien

P.12 Transitions

P.22 Solidarité

P.30 Attractivité durable

P.38 Équilibre territorial

P.46 L'Agglo au service des 18 communes

P.64
Les moyens



« 2023 est une année d'accélération.

Après un début de mandature marqué par la crise sanitaire, puis le retour de conflits internationaux et de l'inflation, 2023 marque l'accélération de la mise en œuvre concrète des actions de notre projet de territoire

Ainsi nous rendons opérationnel notre développement territorial pour lequel il nous faut concilier la protection de l'environnement, la justice sociale, un développement économique soutenable et un équilibre territorial entre nos 18 communes, à l'échelle de Saint-Malo Agglomération.



2023, comme vous le découvrirez à la lecture de ce rapport d'activité, a été marquée par l'adoption de plusieurs documents stratégiques qui ont nécessité des mois de travail et de concertation. C'est le cas du plan alimentaire territorial, du plan local de l'habitat, du schéma directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche ou encore du projet de fonctionnement du Mape (Malo Agglo petite enfance).

D'autres feuilles de route, en voie de finalisation, seront adoptées en 2024 comme le plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés ou comme le schéma directeur d'assainissement dont l'objectif principal est de lutter plus efficacement contre les rejets polluants dans le milieu naturel, une contrainte qui est aussi inscrite dans les nouveaux contrats de délégation de service mis en place dès le 1er janvier 2024.

Qui dit transition dit aussi mobilité, réduction des gaz polluants et à effet de serre. Des sujets que nous suivons de près avec la constitution d'un collège d'experts sur le sujet de la qualité de l'air, avec le consortium Armor hydrogène que nous avons rejoint ou en développant des alternatives à la voiture, un sujet largement évoqué lors de la concertation avec les habitants en vue du futur réseau de transports MAT.

2023 a aussi été l'année de la première pierre de l'unité de méthanisation et de la station d'avitaillement des nouveaux bus roulant au biogaz, toujours plus nombreux. Nous avons par ailleurs voté une nouvelle aide pour aider les TPE et PME du territoire à mettre en place une politique RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et je constate, avec enthousiasme, l'arrivée de jeunes entreprises, comme les lauréats du concours Étonnants Créateurs, qui illustrent le concept d'innovation vertueuse que nous souhaitons encourager.

Le développement des 18 communes qui composent l'agglomération peut aussi s'appuyer sur les démarches de contractualisation communautaires. Le contrat départemental de solidarité territoriale qui a été approuvé prévoit jusqu'à 6,7 millions d'euros de subventions. La convention 2023-2025 Bien vivre en Bretagne, qui est en préparation, s'inscrit quant à elle dans une enveloppe globale de près de cinq millions d'euros entre 2021 et 2027. De même Cancale et Saint-Jouandes-Guéréts, toutes deux labellisées Petites villes de demain, ont intégré la convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) qui, jusqu'à présent, concernait le seul programme Action cœur de ville de Saint-Malo. La rédaction du prochain contrat de ville, également porté par notre collectivité, et qui vise à améliorer la qualité de vie dans le quartier prioritaire, s'achève après que des concertations citoyennes ont été organisées tout au long de l'année 2023.

Saint-Malo Agglomération, ce sont aussi des relations de coopération au sein, par exemple, du Pays de Saint-Malo qui a lancé la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) ou du futur parc naturel régional de la Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude. Je pourrais aussi ajouter la nouvelle convention signée avec la Région pour le développement économique ou encore celle avec la SPL Destination Saint-Malo – Baie du Mont-Saint-Michel qui marque un tourisme durable.

Mon souhait est que l'intercommunalité bénéficie à chaque commune. Dix-huit pages de ce rapport d'activité résument le fruit de ce travail considérable qui, en sus de la volonté politique et de la mobilisation des élus communautaires, n'aurait pas pu se faire sans un budget rigoureusement contenu et sans les 237 agents permanents qui font la richesse humaine de Saint-Malo Agglomération.

Gilles LURTON
Président de Saint-Malo Agglomération



12 mois, 12 dates



03

Mars

Un groupe d'experts échange avec les élus, puis avec les journalistes, sur la qualité de l'air à Saint-Malo.



Février

27

Le conseil communautaire adopte le plan alimentaire territorial.



26 **Janvier**

Le nouveau site stmalo-agglomeration.fr se dévoile en ligne le jour des vœux de Saint-Malo Agglomération.

22
26



Mai

Les élèves de l'école du bord de mer de Saint-Benoît-des-Ondes remportent le trophée des écoliers cyclistes.

06



Avril

Près de 170 étudiants du territoire participent à la deuxième édition de la Color run.

Juin

Le Mape (Malo Agglo petite enfance) fête l'été à la ferme.

27
29



04

Juillet

Le conseil communautaire vote la réservation de terrains destinés au nouvel hôpital territorial dans la zone Atalante.



06

Septembre

Saint-Malo Agglomération s'associe au consortium Armor hydrogène.



09



Novembre

Saint-Malo Agglomération est lauréate de l'Atlas de la biodiversité, un appel à projets annuel de l'Office français de la biodiversité.

Août

Les chiens les plus sympas montent sur le podium de la première fête des toutous, organisée dans le cadre du contrat de ville.

19



19



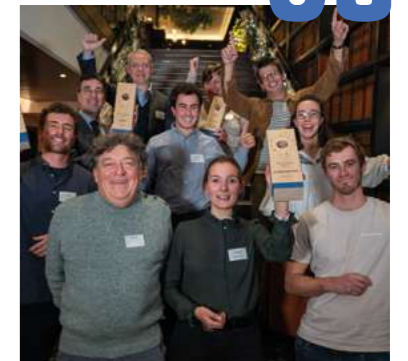
Octobre

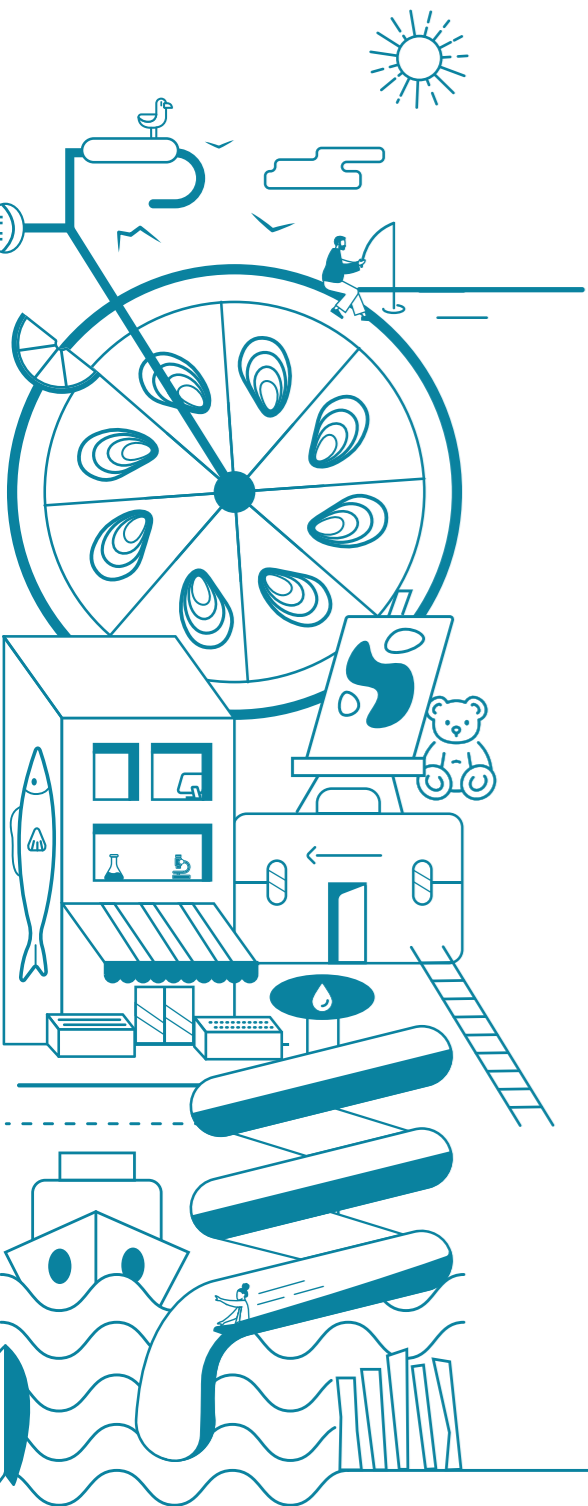
Les chantiers de l'unité de méthanisation, à la station d'épuration de Saint-Malo, et de la station voisine de distribution de biogaz sont lancés.

Décembre

Les six lauréats du concours Étonnants créateurs se partagent une dotation record de 90 000 €.

06





18 communes, 1 territoire

HORIZON 2035

Depuis son adoption, en novembre 2021, par le conseil communautaire, le projet de territoire Horizon 2035 fixe les orientations des différentes politiques publiques de Saint-Malo Agglomération pour les 10 à 15 ans à venir. Plus d'une centaine d'actions sont programmées d'ici 2035 et un bilan de la première année a été présenté au public le 3 mars 2023. Issue de la concertation avec les élus et leurs citoyens des 18 communes, cette feuille de route prend en compte les enjeux du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et s'articule en quatre grandes ambitions :

-  **Respect de l'environnement**
-  **Solidarité**
-  **Bien-vivre ensemble**
-  **Innovation**

245,5 km²



33 139 personnes de 15 ans et plus ayant un emploi (salaré ou non-salaré)

3 635 établissements actifs

41 811 ménages

85 342 habitants

Saint-Malo Agglomération

Compétences

L'aménagement de l'espace communautaire

Notamment la création et la réalisation d'opérations d'intérêt communautaire. Saint-Malo Agglomération participe également à l'élaboration et à la mise en œuvre des grandes stratégies à une échelle plus large : schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Saint-Malo, projet de parc naturel régional, etc.

Le développement économique

Cette compétence inclut la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité économique structurantes et complémentaires (ainsi que la voirie liée à ces zones), mais aussi de nombreuses actions comme le soutien à la création d'entreprise ou encore aux commerces de proximité.

Le développement touristique

La promotion et la création d'offices de tourisme ainsi que l'ingénierie en matière d'aménagement et de développement touristique relèvent de cette compétence dont la gestion est déléguée à la société publique locale Destination Saint-Malo – Baie du Mont-Saint-Michel.

L'appui à l'enseignement supérieur et la recherche

La participation à de grands événements (ou leur organisation) concourant à la promotion du territoire

La protection de l'environnement

La protection de l'environnement inclut sa mise en valeur et celle du cadre de vie, la lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores, contre le frelon asiatique ou encore le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie et la préservation du bocage.

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi)

La collecte, la valorisation et l'élimination des déchets

L'eau et l'assainissement

La construction et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

(AquaMalo, centre aqualudique & sportif de Saint-Malo Agglomération).

La mobilité

Notamment l'organisation des transports en commun (réseau MAT) et le plan vélo, dont la préparation du nouveau service Vélo MAT.

L'équilibre social de l'habitat

Dont le PLH et les aides à la rénovation des logements.

L'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des grands passages

La politique de la ville

Le relais des assistants maternels Malo Agglo petite enfance (Mape)

Les technologies de l'information et de la communication

Notamment le déploiement de la fibre optique.

Les accès à la mer

L'aménagement et la gestion des cales d'intérêt communautaire de Port-Picain à Cancale, de la plage du Pont à Saint-Malo et du quai de Rance à Saint-Suliac.

Le réseau d'alimentation en eau de mer

La construction et gestion d'un réseau d'alimentation en eau de mer

Le financement du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Études, missions ou prestations de service

Dans les limites des compétences de Saint-Malo Agglomération.



Organisation politique

Pour définir et orienter les politiques publiques relevant des compétences de Saint-Malo Agglomération, les élus communautaires s'organisent en commissions où ils étudient les dossiers et proposent des solutions. Les délibérations sont aussi examinées en bureau et soumises au conseil communautaire pour adoption.

7 réunions
du conseil
communautaire

262
délibérations

189 décisions

16 arrêtés

15 réunions
du bureau
communautaire

69 séances de
commissions
thématiques

Le conseil communautaire

Il est composé de 61 conseillers titulaires et 7 conseillers suppléants.

Le président

Élu pour six ans par les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la communauté d'agglomération. Il préside les instances, fait exécuter les délibérations adoptées en conseil communautaire, ordonne les dépenses et les recettes. Responsable de l'administration, il est le garant de la mise en œuvre des politiques définies.

Les membres du bureau

Le bureau communautaire est composé du président, des 10 vice-présidents, des cinq conseillers communautaires délégués et de deux autres membres qui sont conseillers communautaires.

Deux maires ne faisant pas partie du conseil communautaire sont par ailleurs invités au bureau (Pascal Briand, maire du Tronchet et David Jullien, maire de Lillemer).

Commissions obligatoires

- La commission d'appel d'offres
- La commission de délégation de service public
- La commission locale d'évaluation des charges transférées
- La commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
- La commission consultative des services publics locaux
- La commission intercommunale des impôts directs

Commissions thématiques

- Coopération entre les territoires et aménagement (présidée par Pierre-Yves Mahieu)
- Collecte, traitement et valorisation des déchets (Joël Masseron)
- Cadre de vie, Mape (Malo Agglo petite enfance), habitat, politique de la ville et gens du voyage (Marie-France Ferret)
- Environnement, transition énergétique, développement durable, Gemapi et accès à la mer (Jean-François Richeux)
- Enseignement supérieur, recherche et technologie, équipements sportifs de loisirs, et systèmes d'information (Joël Hamel)
- Attractivité du territoire, économie et emploi, commerce et artisanat et communication (Dominique de La Portbarré)
- Déplacements, mobilité, transports, accessibilité et plan vélo (Pascal Bianco)
- Eau et assainissement (Olivier Compain)
- Finances, cohésion de l'administration, richesses humaines et politiques contractuelles (Pascal Simon, Jean-Luc Beaudoin et Pierre-Yves Mahieu)
- Grands projets stratégiques et projet de territoire (Pierre-Yves Mahieu)

Les élus communautaires

Cancale

Pierre-Yves MAHIEU
Maire, 1^{er} vice-président, en charge de la coopération entre les territoires, de l'aménagement, des politiques contractuelles, de l'élaboration du projet de territoire et des grands projets stratégiques.



Ludovic GAUDIN
Anne GANDAIS
Caroline PELLERIN

La Gouesnière

Joël HAMEL
Maire, 5^e vice-président en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, des équipements sportifs et de loisirs, de l'événementiel, des systèmes d'information et des nouvelles technologies.



Nathalie LEGAC

Le Tronchet



Régis PRUVOST

Miniac-Morvan

Olivier COMPAIN
Maire, 10^e vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement.



Marie-Christine HELGEN



Agnès TOUTANT

Plerguer

Jean-Luc BEAUDOIN
Maire, 8^e vice-président en charge de la cohésion de l'administration et des richesses humaines.



Karine NORRIS-OLLIVIER

Saint-Coulomb

Jean-Michel FREDOU
Maire, conseiller communautaire délégué à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets.



Servane CADIOU

Saint-Guinoux

Pascal SIMON
Maire, 7^e vice-président en charge des finances et de la commande publique.



Saint-Benoît-des-Ondes

Bernadette LETANOUX
Maire, conseillère communautaire déléguée au plan vélo.



Saint-Malo

Gilles LURTON
Maire, président de Saint-Malo Agglomération, président du bureau communautaire.



Pascal FLAUX



Clarisse BÉCHU



Yann-Erwan TURCAS



Sophie DANINO-SOISSON



Anne LE GAGNE



Florence ABADIE



Céline ROCHE



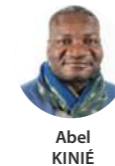
Nicolas BELLOIR



Isabelle DUPUY



Victor RICHARD



Abel KINIÉ



Caroline DESQUESNES



Serge BESSEICHE



Tiphaine RENARD



Sophie BEAUDOUT



Guillaume PERRIN



Sophie LEPRIZÉ



Christophe BASTIDE



Élodie FARCOT-JAFFRELOT



Édouard VAURY



Armel DE LESQUEN



Anne-Laure MOREAU



Johann LEUX



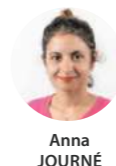
Sophie LAUDE



Jean-Virgile CRANCE



Emmanuel FEIGE



Anna JOURNÉ



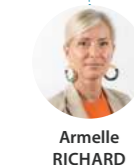
Florian BIGAUD



Anne-Katell LE ROUILLÉ

Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine

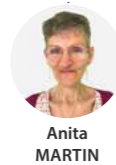
Joël MASSERON
Maire, 2^e vice-président en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets.



Armelle RICHARD

La Fresnais

Éric POUSSIN
Maire, conseiller communautaire délégué à l'assainissement.



Anita MARTIN

La Ville-ès-Nonais

Jean-Malo CORNÉE
Maire, conseiller communautaire délégué à la cohésion de l'administration et aux richesses humaines.



Lillemer



Jonathan MANIVELLE

Hirel

Michel HARDOUIN
Maire, conseiller communautaire délégué aux gens du voyage et à la commande publique.



Saint-Guinoux

Pascal SIMON
Maire, 7^e vice-président en charge des finances et de la commande publique.



Saint-Jouan-Des-Guérets

Marie-France FERRET
Maire, 3^e vice-président en charge du cadre de vie, de l'habitat, de Malo Agglo Petite Enfance (Mape), de la politique de la ville et des gens du voyage.



Yves CHESNAÏ

Saint-Méloir-Des-Ondes

Dominique DE LA PORTBARRÉ
Maire, 6^e vice-président en charge de l'attractivité du territoire, de l'économie et de l'emploi, du commerce et de l'artisanat et de la communication.



Catherine VILLENEUVE-LÉVÊQUE



Stéphane COURDENT

Saint-Suliac

Pascal BIANCO
Maire, 9^e vice-président en charge des déplacements, de la mobilité, des transports, de l'accessibilité et du plan vélo.



Saint-Père-Marc-En-Poulet

Jean-François RICHEUX
Maire, 4^e vice-président en charge de l'environnement, de la transition énergétique, du développement durable, de la Gemapi et de l'accès à la mer.



Chantal BESLY-RUEL

Membres du bureau communautaire

Transitions

NOS ENGAGEMENTS AU QUOTIDIEN

Une Agglomération respectueuse du patrimoine, de l'environnement et actrice du développement durable

Le plan climat air-énergie territorial (PCAET) de Saint-Malo Agglomération, adopté en décembre 2019, est arrivé à mi-parcours fin 2023. Fort d'un plan d'action réalisé à 57 %, il montre que les actions engagées ont permis de diminuer les consommations d'énergies et de gaz à effet de serre (GES), même si les résultats sont contrastés entre les secteurs. Le transport continue notamment d'augmenter.

Afin de pouvoir se situer par rapport à d'autres collectivités, les élus ont décidé d'engager la démarche de labellisation climat-air-énergie délivrée à la suite d'un audit extérieur. Octroyé dans le cadre du programme Territoire engagé dans la transition écologique que soutient l'Ademe, ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de la transition écologique. Il s'appuie sur un référentiel de 61 mesures réparties dans six domaines (le plan d'action territorial; le patrimoine; l'approvisionnement en eau et en énergie, l'assainissement, la biodiversité; la mobilité durable; l'organisation interne; la coopération intercommunale et la communication). La demande est prévue courant 2024 en vue d'une labellisation en 2024 (commission nationale du label prévue le 14/11/24)..



DES DISPOSITIFS MAJEURS POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Instaurée dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, et renforcée depuis, la stratégie nationale bas carbone vise la neutralité carbone en 2050. À son échelle, Saint-Malo Agglomération déploie des dispositifs essentiels pour y parvenir comme la production d'énergie verte, le renouvellement de sa flotte de véhicules, la rénovation de son patrimoine ou la démarche de budget vert.

Le démarrage de la construction d'une unité de méthanisation à la station d'épuration de Saint-Malo, qui représente 66% de la capacité de traitement globale de l'Agglomération, est l'action la plus emblématique de l'année 2023. Cette nouvelle installation permettra de réduire d'environ 40 % le volume des boues et graisses évacuées par camion et de produire du biogaz qui sera injecté dans le réseau GRDF. La production attendue correspond aux besoins en chauffage d'environ 260 foyers ou à l'alimentation en carburant de 12 bus (634 040 km par an). L'équipement sera opérationnel début 2025 pour un coût total de 11,16 millions d'euros HT (10,5 millions d'euros financés par Saint-Malo Agglomération grâce à un prêt de la Banque des territoires et 1,13 million d'euros financés par le Département). Le montant des recettes attendu est estimé à 600 000 euros par an.

Les travaux de la station GNV et de l'unité de méthanisation sont lancés

« Rouler au biogaz plutôt qu'au diesel permet de réduire de 80 % les émissions de CO². »

Le chantier de l'unité de méthanisation a été inauguré en octobre 2023, en même temps que celui de la station d'avitaillement en GNV (également conçue pour recevoir de l'hydrogène). Cette station comprendra deux parties : l'une, publique et à charge rapide, financée par le Syndicat départemental d'énergie SDE35 et sa société d'économie mixte Energ'IV ; l'autre, privative et à charge lente, appartenant à Saint-Malo Agglomération. D'un coût de 768 000 euros et dotée de 19 emplacements sur le parking du réseau MAT, cette dernière servira aux bus et aux véhicules de collecte des déchets. Rouler au biogaz plutôt qu'au diesel permet de réduire de 80 % les émissions de CO², d'où l'importance du programme de renouvellement de la flotte, entamé en 2022, qui prévoit aussi des véhicules roulant à l'hydrogène quand la technologie sera suffisamment mature.

5 véhicules roulant au GNV commandés

3 bus livrés (ce qui porte à 6 le nombre de bus en circulation roulant au GNV)

2 véhicules pour la collecte des déchets, dont 1 benne à ordures ménagères (6 véhicules commandés depuis 2022)

5 autres bus commandés sur le budget 2023 pour une livraison en 2024 (3 neufs et 2 d'occasion)



SAINT-MALO AGGLOMÉRATION REJOINT LE CONSORTIUM ARMOR HYDROGÈNE

L'hydrogène vert apparaît comme une solution d'avenir pour décarboner presque totalement les transports et réduire à néant les émissions de particules fines. Saint-Malo Agglomération a ainsi rejoint le consortium Armor hydrogène en septembre 2023. Ce partenariat a permis de bâtir une réponse commune à l'appel à projets de l'Ademe, Écosystèmes territoriaux de l'hydrogène, qui donnerait à la collectivité les moyens d'acquérir six bus et 10 bennes à ordures ménagères roulant à l'hydrogène d'ici 2027.

Des plans d'action pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

Un conseiller en énergie partagé est missionné depuis 2022 par Saint-Malo Agglomération pour accompagner l'intercommunalité et 12 communes signataires de ce service. En 2023, après une première phase de bilans en 2022, il a réalisé huit diagnostics énergétiques incluant les plans d'action associés. Deux communes, Saint-Jouan-des-Guérets et Hirel, ont aussi répondu à l'appel à projets Actee (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique) : un programme qui permet de subventionner 80 % des frais d'audit complémentaires et d'accéder à des financements pour une partie des travaux. L'objectif, conformément au décret dit tertiaire, est de diminuer la consommation énergétique des bâtiments tertiaires de plus 1 000 m² de 40 % d'ici 2030, de 50 % d'ici 2040 et de 60 % d'ici 2050.

8 diagnostics énergétiques réalisés par le conseiller en énergie partagé

-9% des consommations d'énergie des communes mais **+ 28 %** des dépenses (en raison du conflit entre l'Ukraine et la Russie et des travaux de maintenance des centrales nucléaires françaises qui entraîne une baisse de leur production).

Bâtiments communaux : **- 7 %** de consommation, mais **+ 30 %** de dépenses

Éclairage public : **- 20 %** de consommation, mais **+ 16 %** de dépenses

Les investissements évalués au prisme des enjeux climatiques

Une démarche de budget vert a été expérimentée dans le cadre de la préparation budgétaire 2024. Les investissements ont été évalués selon la méthode I4CE de l'Institute for climate economics. Parmi les autres actions, le télétravail mis en place en 2022 s'est poursuivi afin de limiter les déplacements : 75 agents télétravaillent entre 1 et 2 jours par semaine. Une étude a par ailleurs été lancée afin de mesurer l'impact du numérique, à l'échelle de la collectivité, puis de le limiter. Ce secteur, qui représente 2,5 % des émissions de gaz à effet de serre en France, connaît en effet une croissance exponentielle.



QUALITÉ DE L'AIR : DES EXPERTS POUR DÉCRYPTER LES DONNÉES

À l'initiative du pays, de l'agglomération et de la ville de Saint-Malo, un premier échange entre élus et experts a eu lieu, en mars, sur la qualité de l'air, et un comité de suivi a été mis en place en septembre 2023.

À Saint-Malo, les polluants réglementaires que sont le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone (O₃), les PM10 (particules au diamètre inférieur à 10 micromètres) et les PM2,5 (particules fines) sont mesurés en continu, à la station urbaine de fond de Rocabey par Air Breizh, association agréée par le ministère chargé de l'Environnement pour surveiller la qualité de l'air en Bretagne. S'y ajoutent d'autres études comme une campagne de caractérisation chimique des PM2.5 et de suivi de l'ammoniac (NH₃) ainsi qu'une évaluation quantitative d'impact sur la santé de la pollution de l'air (EQIS-PA) menées en 2022. La matinée d'échanges entre experts et élus, le 3 mars 2023, a permis de les décrypter au regard de l'ensemble des données scientifiques connues, vérifiées et confirmées, et de mieux appréhender les bases de la santé environnementale, les enjeux de la qualité de l'air ainsi que les spécificités du territoire malouin. Un dossier complet sur ce sujet a été mis en ligne sur le site web de l'Agglomération.

Pour la deuxième année consécutive, l'agence régionale de santé et le pays de Saint-Malo ont par ailleurs lancé une nouvelle campagne de mesure du radon (de novembre 2023 à janvier 2024).

LE COMITÉ DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'AIR :

- Saint-Malo Agglomération
- Ville de Saint-Malo
- Pays de Saint-Malo
- Région Bretagne
- Département d'Ille et Vilaine
- Sous-Préfecture de Saint-Malo
- Air Breizh
- Observatoire régional de la santé de Bretagne (ORSB)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne
- Agence régionale de la santé - ARS 35
- Santé publique France
- Communauté professionnelle territoire de santé (CPTS) Côte d'Émeraude
- Capt'air



« DEMAIN, VOUS BOUGEREZ COMMENT ? »

Cette question était au cœur de la consultation publique organisée par Saint-Malo Agglomération début 2023. Elle s'inscrit dans la perspective de l'échéance du contrat de délégation de service public du réseau de bus MAT, le 30 août 2024, et aussi dans la nécessité de développer les alternatives à la voiture, notamment le vélo dont la promotion s'accélère auprès des jeunes.

Pendant quatre mois, entre février et juin, une consultation publique a permis de faire remonter le ressenti et les besoins des usagers et non-usagers du réseau MAT, des représentants de la société civile, des acteurs économiques et des élus. Le but était de définir les priorités d'amélioration du réseau de transport de l'Agglomération et, plus largement, d'imaginer les mobilités de demain. Deux questionnaires ont été diffusés : l'un pour le grand public auquel 3 395 personnes ont répondu ; l'autre pour les salariés, qui a recueilli 726 avis. Plusieurs ateliers réunissant des élus, des conducteurs de bus et des citoyens ont été organisés et une restitution finale a eu lieu le 8 juin. Cette consultation a donné lieu à 55 propositions, dont près de la moitié sont déjà prévues par Saint-Malo Agglomération. Certaines vont pouvoir se mettre en place rapidement : davantage d'arrêts aux normes d'accessibilité, des stationnements pour les vélos réservés aux abonnés du train ou encore une concertation avec les chefs d'établissement pour améliorer le

transport scolaire (un enjeu primordial pour 61 % des répondants).

Les élus et la direction de la mobilité se sont aussi appuyés sur les résultats de la concertation pour définir les grandes orientations du réseau de bus et le cahier des charges du prochain contrat. Parmi les propositions citoyennes intégrées : plus de souplesse sur les lignes peu fréquentées, des tickets à la journée combinés avec le parking relais, le paiement par carte bancaire dans le bus ou encore la répartition des enfants sur un circuit scolaire pour éviter les surcharges.

Le vélo, petite reine des mobilités douces

Bénéfique pour la santé et l'environnement, la pratique du vélo est encouragée par Saint-Malo Agglomération dès le plus jeune âge. En 2023, trois premières écoles ont ainsi bénéficié d'un cycle complet d'apprentissage du vélo, soit 10 heures par élève, dans le cadre du programme national Savoir rouler à vélo. Les séances sont assurées par un moniteur vélo de l'association BMX Quévert. Ces interventions, portées par Saint-Malo Agglomération, sont cofinancées à parts égales par la collectivité et le programme Génération vélo. Des événements sont aussi organisés comme le trophée des écoliers cyclistes dans le cadre de l'opération nationale Mai à vélo.

D'autres événements concernent plus globalement les mobilités douces. Pendant la semaine des Rendez de la mobilité, du 16 au 22 septembre, huit organismes sélectionnés par Saint-Malo Agglomération à la suite d'un appel à projets ont réalisé 16 animations dans les communes de Cancale, Hirel, Saint-Jouan-des-Guérets et Saint-Malo. Parmi les expérimentations : le ramassage scolaire pour deux écoles primaires en WoodyBus (un vélobus en bois à assistance électrique) par l'association Cyclotouristes cancalais. Le challenge

15 lignes régulières
29 services scolaires
4 265 abonnés scolaires
2 636 abonnés commerciaux (+ 18 % par rapport à 2022)
2 880 231 km commerciaux parcourus (dont 2 682 190 km pour les lignes régulières)
3 512 036 validations
531 réclamations
1 arrêt de bus supplémentaire rendu accessible

Mobility Express organisé avec le Syndicat intercommunal animation jeunesse enfance (Siaje) de Saint-Méloir-des-Ondes – Hirel – La Fresnais a quant à lui permis à une trentaine d'adolescents de tester les mobilités douces sur le territoire (vélo, TER, bus MAT) pendant une journée de rallye ludique.

Les 10 premières études opérationnelles pour l'aménagement des itinéraires prioritaires prévus au schéma directeur cyclable ont par ailleurs été lancées en 2023.

2 955 participants au Trophée des écoliers cyclistes (22 écoles engagées, 11 communes représentées)

10 écoles inscrites au programme Savoir rouler à vélo (3 d'entre elles ont réalisé le cycle complet d'apprentissage)

300 participants aux Rendez-vous de la mobilité





UNE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

66 communes, de part et d'autre de la Rance, ont adhéré au futur parc naturel régional de la Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude.

Futur parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude, nouveau réseau d'initiative et de valorisation de l'environnement, lancement de l'atlas de la biodiversité... l'année 2023 marque un tournant pour développer des projets plus ambitieux afin de préserver la biodiversité et l'environnement au sens large.

DES PROJETS POUR LA BIODIVERSITÉ « EXTRAORDINAIRE »

Saint-Malo Agglomération anime la zone Natura 2000 de la côte de Cancale à Paramé. En plus du suivi habituel des espèces et des habitats d'intérêt communautaires, cette année a été marquée par :

- le lancement d'un comité de pilotage sur le devenir de la route littorale RD201 ;

- la fin des travaux de restauration paysagère à la pointe du Nid ;
- des travaux de préservation de la pointe du Grouin ;
- la sécurisation en cours du fort d'Arboulet à la Varde ;
- la fin du projet scientifique sur les herbiers de zostère de la Varde commencé en 2021 ;
- l'arrivée à échéance des suivis naturalistes post-travaux de la Varde.

Le fort d'Arboulet, propriété du Conservatoire du littoral, en avril 2023. L'entrée du fort, bombardée en 1944 et reconstituée, attend sa passerelle pour une ouverture au public en 2024.



Coopérer plutôt que se concurrencer : tel pourrait être le leitmotiv du réseau Rive (Réseau d'initiative et de valorisation de l'environnement) officiellement créé en décembre 2023. Sous l'impulsion de Saint-Malo Agglomération, les structures d'éducation à l'environnement qui le composent ont eu trois ans pour apprendre à se connaître et créer une dynamique de réseau. L'objectif est de démultiplier les actions et de monter des projets complexes de mobilisation et d'éducation à l'environnement.

Saint-Malo Agglomération a aussi été lauréate de l'appel à projets annuel d'atlas de la biodiversité. Cette démarche, qui vise à améliorer la connaissance des milieux et des espèces grâce à des observations de terrain, repose sur l'engagement des communes et des acteurs locaux à mobiliser les citoyens, qui sont entre autres invités à participer à des inventaires participatifs.

" Les citoyens sont invités à participer à des inventaires participatifs."

Le projet sera financé à 20 % par l'Office français de la biodiversité et à 60 % par le Fonds européen de développement régional (Feder).

En 2023, le conseil communautaire s'est par ailleurs prononcé en faveur de son adhésion au futur parc naturel régional de la Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude. Ce projet (auquel ont aussi adhéré les départements des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, ainsi que la communauté de communes Côte d'Émeraude) comptera 66 communes. La labellisation, d'une durée de 15 ans, est attendue pour 2024.

692 nids de frelons asiatiques détruits (Saint-Malo Agglomération finançant 50 % du coût)

Plus de 1 000 participants aux rendez-vous mensuels de la transition écologique

Avant



Après



La Couaille, à Saint-Jouan-des-Guérets.

PLANTATION DE BOCAGE ET REMÉANDRAGE, DES ACTIONS NÉCESSAIRES À PLUS D'UN TITRE

La trame verte, composée notamment de haies et de talus, ainsi que la trame bleue, constituée de cours d'eau et de zones humides, forment des corridors écologiques indispensables à la biodiversité et à la vie en général. Saint-Malo Agglomération porte plusieurs programmes de replantation du bocage et de reméandrage.

Depuis 2017, Saint-Malo Agglomération porte le programme Breizh Bocage qui subventionne les plantations de haies sur des terres agricoles, avec un reste à charge d'un euro maximum par mètre linéaire. L'entretien est aussi pris en charge pendant trois ans. En 2023, cette stratégie a été validée jusqu'en 2027. Les haies rendent en effet de multiples services : lutter contre l'érosion des sols, préserver l'eau et sa qualité, briser le vent (et donc protéger les cultures et le bétail), maintenir les continuités écologiques et la biodiversité ou encore produire du bois énergie ou de litière.

Il est également nécessaire de restaurer les habitats et les fonctionnalités hydrauliques des cours d'eau, et de recréer du lien avec les zones humides qui les bordent. En plus de leur riche patrimoine écologique, ces dernières font office d'éponge en stockant l'eau dans le sol en période de pluie et en la redistribuant aux cours d'eau en période estivale. À Saint-Jouan-des-Guérets, le ruisseau de la Couaille, canalisé sous terre dans les années 1980, a ainsi été remis à ciel ouvert sur une longueur de 60 mètres, pour un coût de 30 000 €. À Saint-Méloir-des-Ondes, la Jeulais, qui était canalisée dans un fossé, a retrouvé la liberté pour un coût de 20 000 €. Ces deux reméandrages se sont accompagnés de la restauration des zones humides avoisinantes. Les travaux ont été menés, en septembre et octobre 2023, en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Bretagne et le département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre du volet Gestion des milieux aquatiques de la compétence Gemapi de Saint-Malo Agglomération.

870 m de linéaire de cours d'eau restaurés (pour un coût de 128 €/m)

8,7 km de linéaire de bocage installés



Plantation réalisée en 2023 à Miniac-Morvan chez Monsieur Goguelin, apiculteur, dans le cadre du programme Breizh Bocage. Il s'agit d'une haie mellifère qui apportera, à terme, un complément de ressources pour les abeilles.



LES DIGUES : SURVEILLANCE, ENTRETIEN ET ANTICIPATION

Les 2 800 mètres de digues malouines, en front de mer, sont classés A par la réglementation française, une catégorie qui signale un ouvrage important pour protéger la population. Dans le cadre de sa compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), Saint-Malo Agglomération porte notamment le programme d'action de prévention des inondations (Papi).

72 €/m linéaire pour entretenir et surveiller les digues

80 % du Papi de Saint-Malo réalisé

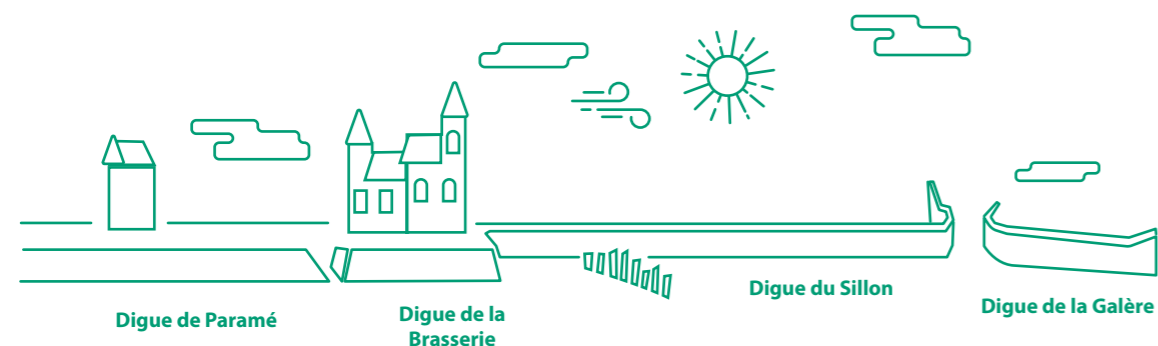
Au quotidien, la gestion des ouvrages de défense contre la mer commence par la surveillance, notamment en périodes de grandes marées et de tempêtes. Afin d'anticiper ces situations, un service de prévision météo est indispensable. Le marché d'assistance météo avec Météo-France, partagé avec la Ville de Saint-Malo et la SPL Bretagne Plaisance, a ainsi été renouvelé pour 2024-2028. Le coût est de 4 000 euros par an pour Saint-Malo Agglomération.

En matière d'entretien, 2023 a été marquée par la réfection d'une partie de la digue de la Brasserie, qui est l'un des quatre ouvrages constituant le système d'endiguement de Saint-Malo. Racheté par la Ville, puis transféré à Saint-Malo Agglomération en juin 2020, ce tronçon de 40 mètres, réparé partiellement au fil du temps, présente en effet des désordres récurrents, notamment des trous, et une

Comme les digues, les brise-lames et les épis appartiennent désormais à Saint-Malo Agglomération.

déformation de son parement de plus en plus marquée. Deux interventions d'urgence ont dû être menées et une réfection de la moitié ouest de l'ouvrage a été réalisée. Les travaux, planifiés en fonction des coefficients de marée (qui doivent être inférieurs à 60) ont permis de changer 93 m² de pierres de parement pour un coût de 77 706 € TTC (dont 31 082 € TTC financés par la taxe Gemapi, le solde par le fonds vert de l'État). D'autres travaux, sur la moitié est de l'ouvrage abimée durant la tempête Karlotta, sont prévus en 2024.

Afin de renforcer, plus globalement, le niveau de protection face au risque de submersion, l'appel d'offres de la dernière étude du Papi de Saint-Malo a été lancé fin 2023. Il vise à retenir un assistant à maîtrise d'ouvrage pour définir, à partir d'avril 2024 et d'ici 2025-2026, le projet des travaux à réaliser sur les digues de Saint-Malo.

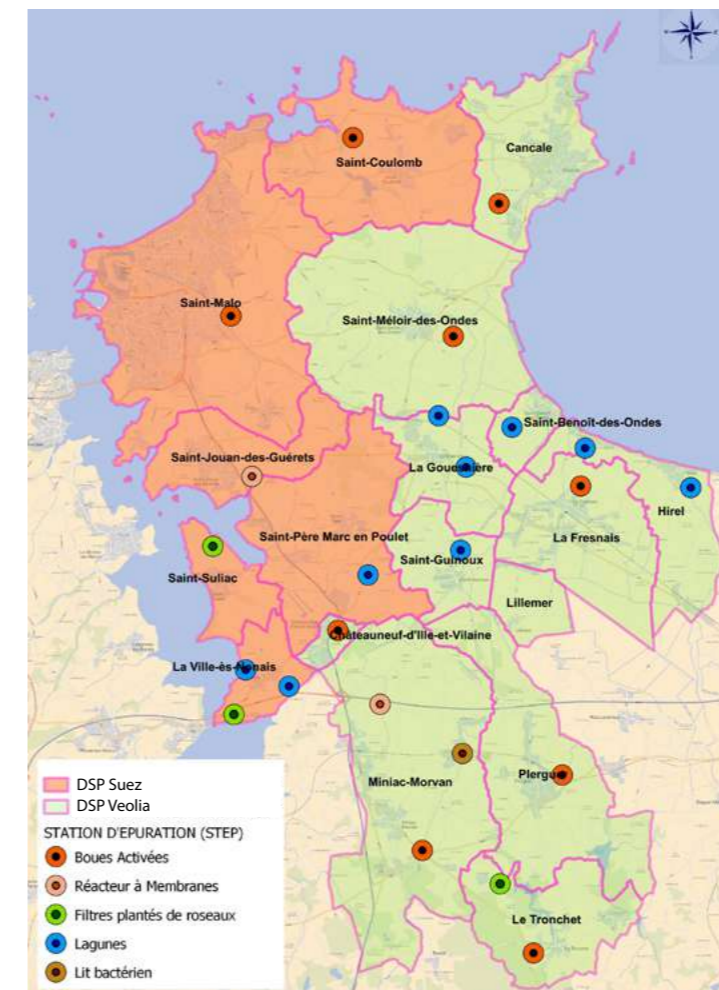


Depuis le 18 octobre 2023, au terme d'un processus qui aura duré huit ans, Saint-Malo Agglomération est l'unique gestionnaire des 2 800 mètres de digues malouines.

EAU ET ASSAINISSEMENT : PRÉSERVER LA QUALITÉ DU MILIEU NATUREL

Les études sur lesquelles les élus communautaires vont s'appuyer pour adopter, en 2024, le schéma directeur d'assainissement sont terminées. Les objectifs sont de définir et hiérarchiser les travaux à réaliser, protéger la santé et la salubrité publique, améliorer la qualité du milieu naturel tout en maîtrisant les coûts.

En 2023, la direction des cycles de l'eau a finalisé les études du schéma directeur d'assainissement : la collecte et l'analyse des données d'avant le transfert de compétence à l'Agglomération en 2018 ont servi à faire l'état des lieux ; une campagne de géoréférencement et de numérisation a abouti à une cartographie des réseaux avec une précision de 4 cm ; les dysfonctionnements des réseaux d'eaux usées et pluviales ont été identifiés et localisés précisément. Ces études vont permettre de proposer aux élus, en 2024, différents scénarios dans le but de définir un programme pluriannuel d'investissement selon les priorités. Sept stations d'épuration, en situation de surcharge ponctuelle ou régulière, et six systèmes de collecte présentant de fréquentes surverses au milieu naturel figurent dans tous les scénarios préconisés.



Travaux de chemisage à Saint-Malo Intra-Muros

639,91 km de réseaux d'eaux usées (réseau gravitaire + unitaire + refoulement)
24,89 km inspectés par caméra (inspection télévisée)
60,34 km curés préventivement
4,20 km ayant fait l'objet d'un curage curatif

447,35 km de réseau d'eaux pluviales

3,36 km inspectés par caméra (inspection télévisée)
19,93 km curés préventivement
0,17 km ayant fait l'objet d'un curage curatif

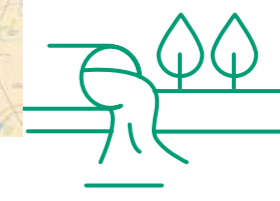
4 916 ml de canalisations remplacées (3 028 425 € HT)

5 043 ml de canalisations réhabilitées (460 700 € HT)

7 579 curages de grilles ou d'avaloirs

Deux délégués sélectionnés pour la gestion de l'assainissement collectif

Saint-Malo Agglomération a choisi, en 2023, deux délégués pour la gestion de l'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2028 : Suez sur le bassin versant de la Rance et Veolia, qui continuera d'assurer l'exploitation du côté de la baie du Mont-Saint-Michel. Par ailleurs, la collectivité s'est engagée à harmoniser progressivement les tarifs à l'échelle communautaire d'ici 2028 : à service égal, tarif égal !



24 stations d'épuration
135 postes de relèvement

9 692 930 m³
d'eaux usées entrées en station

1 901 tonnes de boues évacuées

59 251 abonnés à l'assainissement collectif

3 548 installations d'assainissement non collectif

La mise en conformité des installations d'assainissement, une priorité pour le milieu naturel

De trop nombreuses installations d'assainissement non collectif ne sont pas conformes, ce qui entraîne des pollutions néfastes pour les milieux aquatiques (cours d'eau et milieu marin) et la biodiversité. Pour inciter les usagers à se mettre aux normes, Saint-Malo Agglomération a adopté un système de pénalités. Les particuliers peuvent aussi bénéficier de subventions. Octroyées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne via l'Agglomération, elles peuvent couvrir 30 % des dépenses plafonnées à 8 500 € TTC. Des projets de zonage à l'échelle communale ont également été effectués pour répertorier tous les endroits où un raccordement au système collectif serait possible.

INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- 1 020 contrôles de conformité (sur 3 548 d'installations) effectués.
- 7 subventions (totalisant 17 850 euros) de mise en conformité octroyées.

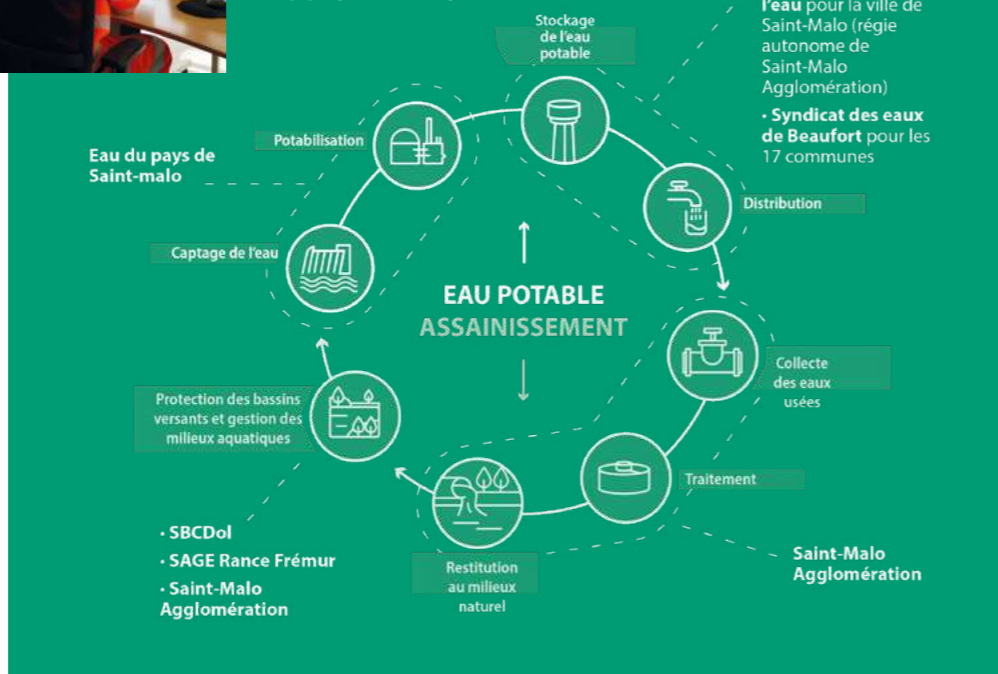
RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- 1 946 contrôles de conformité effectués (dont 364 dans le cadre d'une vente)
- 2 subventions (4 905 € mandatés) pour raccordement octroyées.



Le poste de contrôle de l'assainissement en temps réel, à la station d'épuration de Saint-Malo.

LE PETIT CYCLE DE L'EAU DE SAINT-MALO AGGLOMÉRATION



LE CENTRE DE TRI, ZONE DE TRANSFERT ET BIENTÔT RECYCLERIE

L'extension des consignes de tri a entraîné la fermeture du centre de tri de Saint-Malo, qui n'était pas en mesure de trier les nouvelles résines plastiques. Depuis, il est une zone de transfert de la collecte sélective qui est ensuite acheminée vers le centre de tri de Ploufragan. La création d'une recyclerie dans l'ancien centre de tri est par ailleurs en réflexion en vue d'une ouverture en 2025. La délégation de cette activité serait confiée à une structure d'insertion et un service de collecte des encombrants à la demande y serait associé.

MOINS DE DÉCHETS, PLUS DE RESSOURCES

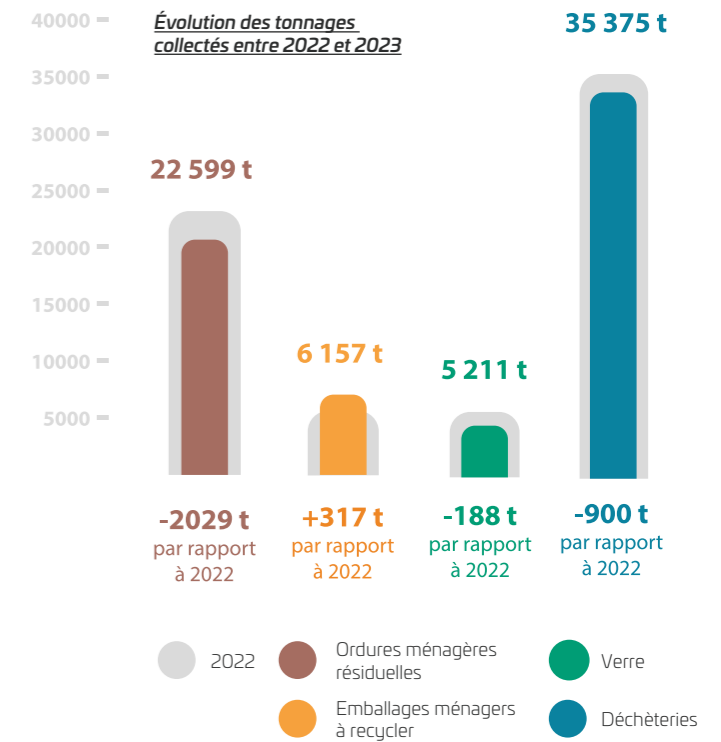
Le monde des déchets est en perpétuelle évolution. Des coûts qui ne cessent d'augmenter et la prise en compte croissante des enjeux environnementaux nécessitent de modifier nos pratiques, nos habitudes. C'est dans ce contexte que Saint-Malo Agglomération a mis en place l'extension des consignes de tri et lancé l'élaboration de son plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages vont dans le bac de tri. Cette démarche de simplification, dite d'extension des consignes de tri, vise à capter davantage de matières à valoriser, notamment plastiques, puisque jusqu'en décembre 2022, seuls les emballages en plastique en forme de bouteille étaient valorisés. Elle permettra aussi de développer de nouvelles filières. Pour informer les habitants, une campagne de communication a été menée (courrier explicatif, information sur les calendriers de collecte distribués à tous les foyers de l'agglomération, affichage, articles de presse...). La dotation en bacs individuels a par ailleurs été adaptée.

Autre changement auquel se prépare Saint-Malo Agglomération : le tri à la source des biodéchets, obligatoire au 1^{er} janvier 2024. Plusieurs études et réflexions sur leur gestion ont été lancées. L'intercommunalité est aussi suivie, depuis octobre 2023, par le bureau d'études Verdicité dans le cadre d'une démarche soutenue par l'Ademe.

Saint-Malo Agglomération a par ailleurs acté, en février 2023 dans le cadre de son projet de territoire, l'élaboration de son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, une démarche dont l'intérêt est triple : environnemental, financier et sociétal. L'objectif est de réduire la production de déchets, tout en considérant les matières restantes comme des ressources, qui doivent donc être valorisées. Des ateliers thématiques rassemblant des représentants d'entreprises, d'associations et d'institutions ainsi que des diagnostics ont permis d'aboutir à un plan d'action qui fera l'objet d'une consultation des habitants début 2024, avant son adoption prévue à l'automne.

"L'objectif est de réduire la production de déchets, tout en considérant les matières restantes comme des ressources."



5 déchèteries réparties sur le territoire

709 colonnes d'apport volontaire (déchets ménagers, emballages, verre), dont 39 installées en 2023

En 2023, les camions de collecte ont parcouru 398 624 km, soit 33 748 km de moins qu'en 2022



Solidarité

NOS ENGAGEMENTS AU QUOTIDIEN

Une Agglomération solidaire pour créer un territoire équilibré au bénéfice de tous.

Réaffirmer la fonction résidentielle du territoire, tel est l'enjeu majeur du troisième programme local de l'habitat, adopté par le conseil communautaire de Saint-Malo Agglomération en septembre 2023. Pour cela, il est nécessaire de produire des logements et de faire en sorte que tous les ménages, y compris les plus modestes, puissent non seulement se loger, mais aussi bénéficier du même niveau de service.



La politique de la ville entend ainsi réduire les inégalités urbaines et sociales entre le quartier prioritaire et les autres quartiers de Saint-Malo par la rénovation urbaine, mais aussi en aidant les associations à renforcer leur action. Il s'agit aussi de favoriser l'insertion des publics qui en sont les plus éloignés et des jeunes, et bien sûr l'emploi en général. Un autre point important est d'accompagner les parents qui cherchent un mode de garde pour leurs tout-petits. C'est l'un des rôles du service Malo Agglo petite enfance (le Mape) qui agit aussi pour promouvoir le métier d'assistant maternel.

FACE À LA PÉNURIE ET À LA CHERTÉ DU LOGEMENT, UN PLH AMBITIEUX

En adoptant, en septembre 2023, son programme local de l'habitat (PLH) pour la période 2023-2028, Saint-Malo Agglomération s'est engagée fortement dans la production de nouveaux logements, neufs ou réhabilités, destinés aux habitants permanents : 80 % des 5 000 logements supplémentaires prévus d'ici 2028 seront en effet des résidences principales, destinées pour plus de la moitié d'entre elles, aux ménages à revenus modestes et moyens.

Le nouveau programme local de l'habitat 2023-2028 définit un objectif annuel de production de 680 nouveaux logements en résidence principale, 55 % de cette production devant permettre de développer une offre abordable. Pour contrer la pénurie de biens et les prix élevés, plus de 2 200 logements, sur les 4 000 résidences principales programmées, seront ainsi proposés, à un prix abordable, aux ménages à revenus modestes et moyens. Cela représente, un objectif annuel de 192 logements locatifs sociaux et de 180 logements en accession aidée à la propriété.

Parmi les moyens pour y parvenir, l'action sur le foncier occupe la première place. Les communes doivent notamment pouvoir acquérir des terrains et les recycler pour

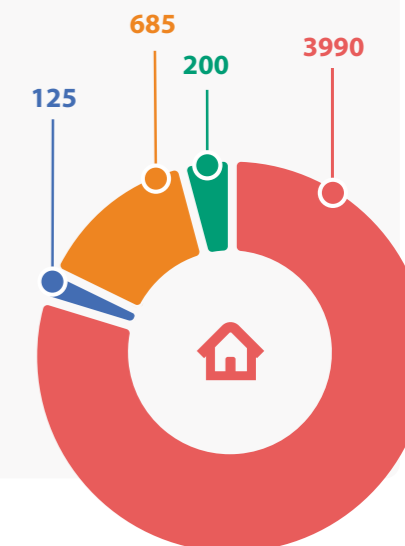
« De 2023 à 2028, l'intercommunalité va investir 10 millions d'euros pour aider les communes et les acteurs de l'habitat »

produire des logements. Si elles peuvent déjà s'appuyer sur les services de Saint-Malo Agglomération ou bénéficier de l'aide de l'EPF (Établissement public foncier de Bretagne), un renforcement des services d'accompagnement et d'ingénierie, ainsi que de nouveaux soutiens financiers sont inscrits

dans le nouveau PLH. De 2023 à 2028, l'intercommunalité va investir 10 millions d'euros pour aider les communes et les acteurs de l'habitat, dont 2,4 millions d'euros pour aider financièrement les communes à faire face aux éventuels déficits fonciers des opérations de logements sociaux, 2,22 millions d'euros pour soutenir la production de logements abordables et 2,55 millions d'euros pour accompagner la réhabilitation énergétique de logements du parc privé avec un gain énergétique de 35 %.

PLH 2023-2028 : LES OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS PAR COMMUNE

- Pôle urbain (Cancale, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Malo, Saint-Méloir-des-Ondes) : 3 990 logements
- Littoral touristique (Saint-Coulomb, Saint-Suliac) : 125 logements
- Périurbain résidentiel (Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, La Fresnais, La Gouesnière, Miniac-Morvan, Plerguer, Saint-Guinoux, Saint-Père-Marc-en-Poulet) : 685 logements
- Rural résidentiel (Hirel, Lillemer, Saint-Benoît-des-Ondes, La Ville-ès-Nonais, Le Tronchet) : 200 logements





Livrée en 2023, la seconde tranche de l'opération Les Douets Fleuris à Cancale compte 12 logements locatifs sociaux du bailleur La Rance. L'opération, agréée au titre des aides à la pierre en 2019, a été subventionnée à hauteur de 52 000 euros par Saint-Malo Agglomération et de 27 320 euros par l'État.

Loger aussi les saisonniers

L'attractivité d'un territoire dépend aussi de sa capacité à loger les actifs indispensables à son rayonnement, notamment les saisonniers. Pour rechercher des solutions, Saint-Malo travaille avec la CAF, la communauté de communes de la Côte d'Émeraude et des acteurs associatifs comme l'Umih 35 Côte d'Émeraude et l'association Ty al Levenez. Depuis 2023, cette dernière est ainsi associée à la réflexion menée depuis 2021 avec des bailleurs sociaux pour mobiliser le parc de logements sous-occupés. La loi Élan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) permet en effet aux locataires âgés de plus de 60 ans de sous-louer une partie de leur logement à des jeunes de moins de 30 ans.

Organiser l'accueil des gens du voyage

Saint-Malo Agglomération compte deux aires d'accueil des gens du voyage, à Saint-Malo et à Cancale, dont l'accueil et l'entretien sont assurés par un prestataire : l'entreprise ACGV Service. L'aire de Saint-Malo compte 19 emplacements (soit 44 places) et a accueilli 107 personnes pour un taux d'occupation moyen de 84 % en 2023. Celle de Cancale compte huit emplacements (16 places) et a accueilli 46 personnes pour un taux d'occupation moyen de 42 %. Huit passages ont par ailleurs été enregistrés : cinq grands passages et trois regroupements familiaux qui ont totalisé 366 caravanes sur le site temporaire d'Atalante à Saint-Malo.

171 logements locatifs sociaux agréés en 2023, dont 154 sur la commune de Saint-Malo

55 PLUS (prêt locatif à usage social correspondant aux logements HLM)

48 PLAI (prêt locatif aidé d'intégration, pour des logements attribués aux locataires en situation de grande précarité)

68 PLS (prêt locatif social, pour des logements attribués aux candidats ne pouvant prétendre aux locations HLM, mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé)

501 000 € de financements sur les fonds propres de Saint-Malo Agglomération

8 039 logements locatifs existants dans le parc des bailleurs sociaux (+ 0,4 % par rapport à 2022)

775 logements libérés (+17,4 % par rapport à 2022)

4 041 demandes en instance (+ 1,62 % par rapport à 2022)

833 attributions de logement (+ 22,6 % par rapport à 2022)

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, PERTE D'AUTONOMIE : LES AIDES POUR LE PARC PRIVÉ



Trois dispositifs permettent à Saint-Malo Agglomération d'accompagner les propriétaires occupants et les bailleurs éligibles dans leurs travaux de rénovation énergétique, de remise en état de logements indignes ou dégradés, d'adaptation à la perte d'autonomie.

Un diagnostic et une aide à la constitution du dossier de demande de subvention à l'Anah (Agence nationale de l'habitat) sont effectués, gratuitement, par l'opérateur Soliha, missionné à cet effet par Saint-Malo Agglomération. Si le dossier est accepté, la collectivité apporte une aide supplémentaire de 5 % HT du montant des travaux par logement, plafonnée à 1 000 euros pour les propriétaires occupants et à 4 000 euros HT pour les propriétaires bailleurs.

Concernant les copropriétés, quatre ont été accompagnées en 2023

dans le cadre du volet copropriétés dégradées de l'Opah intercommunale et deux autres dans le cadre de l'Opah copropriétés dégradées du plan Action cœur de ville 2020-2025 de la ville de Saint-Malo. Le comité d'intégration du 16 novembre 2023 a aussi validé l'accompagnement de six nouvelles copropriétés, situées à Saint-Malo.

Le programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (Popac), lancé en mai 2020 pour une durée de 3 ans, a quant à lui permis d'initier des partenariats spécifiques à l'intervention en copropriété, de réaliser des actions de sensibilisation et de prévention, de repérer, d'orienter et d'accompagner individuellement les copropriétés sur des problématiques de gestion et de fonctionnement. En raison d'un lancement opérationnel retardé du fait de la crise sanitaire, et de délais d'intervention plus longs des professionnels du bâtiment, ce programme a été prorogé de 12 mois et prendra fin le 18 mai 2024.

RÉNOV'HABITAT BRETAGNE, UN ACCOMPAGNEMENT SANS CONDITION DE RESSOURCES

Voisin de l'Adil 35 et de l'opérateur Soliha au sein de la maison de l'habitat, le guichet unique de la rénovation énergétique du Pays de Saint-Malo (Rénov'Habitat Bretagne) informe, conseille et accompagne tous les ménages, sans condition de ressource. En 2023, Rénov'Habitat a organisé plusieurs animations (Crédit agricole, CCAS, au Salon de l'habitat, rendez-vous de la transition écologique...), une réunion grand public sur l'installation photovoltaïque ou encore une balade thermique.

Près de 880 sollicitations ont été comptabilisées en 2023 par Rénov'habitat Bretagne sur le territoire de Saint-Malo Agglomération :

- 560 pour un 1^{er} niveau d'information (80 % des questions portant sur les aides financières à la rénovation énergétique) ;
- 245 pour des conseils personnalisés concernant un projet de rénovation énergétique ou d'installation d'énergie renouvelable ;
- 43 pour un accompagnement à la réalisation d'une étude thermique (aidée financièrement), incluant une analyse et le suivi du projet de rénovation énergétique.
- 3 entreprises ont également bénéficié de conseils sur la maîtrise de l'énergie.

LES CHIFFRES CLÉS DES COPROPRIÉTÉS

Bilan POPAC :

- 94 immeubles ont bénéficié des conseils de Soliha, dont :
 - 85 conseils sur les travaux (rénovation énergétique, accessibilité, travaux lourds...)
 - 9 conseils sur la gestion et le redressement de copropriétés
- 5000 € d'aides au redressement de la gestion (mise à jour du règlement de copropriété) versés en 2023 (et 5 000 € notifiés en 2023 et à engager en 2024)

Bilan de l'Opah intercommunale copropriétés dégradées :

- 4 copropriétés en cours d'accompagnement, dont :
 - 1 immeuble dégradé avec un programme de travaux établi par un maître d'œuvre (MOE)
 - 3 résidences vers une rénovation énergétique

Bilan de l'Opah Action Cœur de ville copropriétés dégradées :

- 2 copropriétés en cours de réhabilitation, dont :
 - 1 en chantier
 - 1 qui vient de voter des travaux de réhabilitation
- 2 copropriétés dégradées dont le programme de travaux a été établi par un maître d'œuvre
- 612 000 € d'aides versées par l'Anah.

67 dossiers instruits dans le cadre de l'Opah (hors volet copropriétés)

640 000 € de financements sollicités, dont :

570 000 € de subventions de l'Anah
70 000 € de subventions de Saint-Malo Agglomération

67 logements rénovés

36 pour favoriser le maintien à domicile
29 pour réaliser des économies d'énergie
2 pour les rénover et les conventionner



LE CONTRAT DE VILLE 2024 – 2030 CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS

Saint-Malo Agglomération compte un quartier prioritaire de la politique de la ville, situé autour de l'hippodrome, à Saint-Malo. Le contrat de ville qui formalise cette politique depuis 2015 s'achevant fin 2023, des concertations citoyennes se sont déroulées tout au long de l'année pour construire le prochain contrat de ville pour la période 2024 – 2030.

Des concertations citoyennes ont été organisées tout au long de l'année 2023 pour construire le contrat de ville 2024 – 2030. Elles se sont déroulées en trois phases : une collecte de la parole des habitants de mai à août, une phase d'analyse, et une restitution sous la forme d'un forum citoyen, le 11 octobre. Ce temps de réflexion collective sur les attentes et les pistes d'actions a porté sur les thèmes demandés par le ministère de la Ville et du Logement (emploi, transition écologique, épanouissement, tranquillité) et sur des sujets locaux, spécifiques au quartier prioritaire de Saint-Malo. L'accompagnement des jeunes, des lieux de vie conviviaux générateurs de lien social, des commerces de proximité ou encore un restaurant accessible ont ainsi été évoqués par les habitants devant les élus et financeurs du contrat de ville.

54 projets au service des habitants financés dans le cadre du contrat de ville

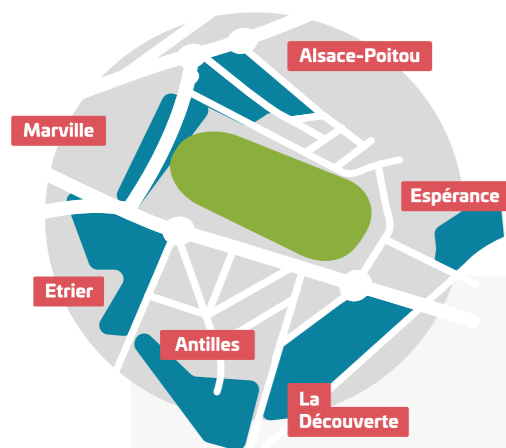
Chaque année, les associations qui interviennent dans le quartier prioritaire malouin sont invitées à répondre à un appel à projets dans le cadre du contrat de ville. Il permet de proposer des activités de tout type (loisirs, culture, emploi, accès aux droits, discriminations, sport, citoyenneté, solidarité, etc.) aux habitants de La Découverte, Alsace Poitou et Espérance. En 2023, 54 projets contribuant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales ont été subventionnés par Saint-Malo Agglomération et ses partenaires financiers (l'État, le Département et Émeraude habitation) pour un coût de 338 179 €, dont 104 998 € pour l'intercommunalité.

Plusieurs actions innovantes visant à créer du lien social, à encourager le vivre-ensemble et la convivialité entre voisins, et à passer de bons moments ont ainsi été menées. Le 21 juin, en plus de la fête de la musique, une braderie a été organisée en pied d'immeubles à Alsace Poitou par l'association des Marteaux du jardin, le conseil citoyen et les habitants du quartier. Le 5 juillet à La Découverte, le collectif Diverti'sport a rassemblé une centaine de participants, petits et grands, le temps d'une journée multiactivités (yoga, plongée, tir à l'arc, jeux en bois, basket, escrime...). Depuis octobre, un café solidaire ouvre ses portes, les mardi et jeudi après-midi, dans un local mis à disposition par Émeraude habitation au 24, rue du Poitou.

LE PRÉCÉDENT CONTRAT DE VILLE PROLONGÉ JUSQU'EN FIN 2023

Pour améliorer la qualité de vie des habitants tout en réduisant les inégalités urbaines et sociales avec les autres quartiers, la politique de la ville s'appuie sur trois piliers détaillés dans le contrat de ville : la cohésion sociale, l'emploi et le développement économique, le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Ce contrat a été signé en 2015 par Saint-Malo Agglomération, l'État, la Région, le Département, la ville de Saint-Malo, la Caisse des dépôts, Émeraude habitation, la SA HLM La Rance, la CCI, la CMA, Pôle Emploi, la CAF, l'ARS, les ministères de la Justice et de l'Éducation nationale. D'une durée de six ans, il a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2023.



Quartier prioritaire de la politique de la ville à Saint-Malo

LE RENOUVELLEMENT URBAIN AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Autre pilier du contrat de ville, le nouveau programme de renouvellement urbain, d'un montant global de 70 millions d'euros, vise à réhabiliter des secteurs où se concentrent des logements sociaux souvent vieillissants, à les rendre plus attractifs et à les désenclaver afin d'améliorer durablement le cadre de vie et les services rendus aux habitants.

L'inauguration, au printemps 2023, de la résidence Pierre-de-Coubertin, a marqué une étape importante du projet de réaménagement global du quartier Marville-Étrier-Alsace-Poitou. Cet immeuble de 50 logements contribue à reconstituer, à hauteur de 20 %, l'offre de logements locatifs sociaux déconstruits.

Pour répondre aux enjeux et besoins du territoire, Saint-Malo Agglomération et ses partenaires ont par ailleurs souhaité faire évoluer le projet de renouvellement urbain. Ces évolutions ont été acceptées par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, à savoir : la démolition des 29 logements de la rue Georges-Gille, la non-démolition et la requalification des immeubles situés au 43, rue d'Alsace et au 20, rue du Poitou, l'augmentation de la mixité sociale et fonctionnelle sur le secteur Alsace-Poitou.

En 2024, Saint-Malo Agglomération et ses partenaires devront finaliser la nouvelle contractualisation et veiller à la mise en œuvre opérationnelle du projet. Afin de mieux informer les habitants, Saint-Malo Agglomération a aussi ouvert, fin 2023, L'appart' (10, rue du Poitou, au cœur de secteur Alsace-Poitou).

GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ : LES TOUTOUS À LA FÊTE

En parallèle du projet de rénovation urbaine, Saint-Malo Agglomération anime l'instance de gestion urbaine de proximité qui regroupe le conseil citoyen, Émeraude habitation ainsi que les services de la Ville et de l'Agglomération. L'objectif est d'aborder les problématiques rencontrées sur le quartier de la politique de la ville et de chercher des solutions. Par exemple, la thématique des animaux est régulièrement abordée, notamment sous l'angle des déjections canines. Des discussions, est née l'envie de créer un événement convivial autour des chiens afin d'aborder le bien-vivre ensemble et le bien-être animal : la fête des toutous. La première édition s'est tenue le 19 août, en partenariat avec le conseil citoyen, la ville de Saint-Malo, Émeraude habitation, le centre social de l'Amids, la SPA, les corsaires canins et Animalo.



LE BILAN DU RENOUVELLEMENT URBAIN AU 31 DÉCEMBRE 2023

- 2 opérations d'aménagement d'ensemble en cours (secteurs de Marville et de l'Étrier)
- 183 logements démolis (secteurs de Marville et de l'Étrier)
- 52 logements locatifs sociaux réhabilités en résidence senior (rue de l'Islet)
- 7 programmes de reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux réceptionnés, soit 97 logements
- 6 programmes de reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux en cours de construction, soit 113 logements, sur les 19 programmes prévus sur la durée de la convention.
- Le plan de relogement des locataires HLM d'Émeraude Habitation
- 256 logements locatifs sociaux à démolir/reconstruire jusqu'en 2025.
- 10 logements sont à libérer (au 31/12/23).

DE L'INSERTION À L'EMPLOI : NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

Pour accompagner les personnes en recherche d'un emploi, Saint-Malo Agglomération déploie ou soutient plusieurs dispositifs mobilisant les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion, ainsi que les entreprises. Des efforts particuliers ciblent les personnes éloignées de l'emploi et les jeunes.

Dans le cadre de la politique de la ville, la charte locale d'insertion de Saint-Malo Agglomération prévoit de réserver au moins 5 % des heures de travail générées par les chantiers financés par l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) à un public éloigné de l'emploi résidant sur le quartier prioritaire. De même, les opérations de renouvellement urbain ne faisant pas l'objet d'un financement de l'Anru font l'objet de clauses sociales d'insertion. En 2023, la mobilisation des acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion (entreprises de travail temporaire d'insertion, Afpa, mission locale, Pôle emploi, Amids, Coalia, Compagnons bâtisseurs...) et des entreprises employeuses a porté ses fruits avec plus de 15 553 heures d'insertion réalisées par des demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA ou jeunes en apprentissage.

15 553,75 heures d'insertion

9 668,25 dans le cadre de l'Anru

5 885,50 hors Anru



13 conjoints et 16 entreprises ont participé, le 21 mars 2023, au rendez-vous annuel d'Un job pour mon conjoint organisé, cette année, chez Synergiz.



AIDER LES JEUNES À TROUVER LEUR PLACE AVEC LA MISSION LOCALE

En 2023, Saint-Malo Agglomération a soutenu la mission locale du pays de Saint-Malo à hauteur de 125 637 euros. Forte d'une équipe de 33 salariés, cette association propose un suivi individualisé aux jeunes de 16 à 25 ans inclus, sortis du système scolaire ou sans emploi, pour les accompagner dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

- 1 004 jeunes vivant sur le territoire de l'Agglomération suivis (dont 416 pour la première fois).
- 6 554 entretiens et ateliers pour un total de 19 568 contacts (incluant SMS, e-mail, téléphone, etc.)
- 159 entreprises de Saint-Malo Agglomération contactées (549 contacts)
- 844 contrats de travail signés (796 emplois classiques, 10 contrats aidés et 38 en alternance)
- 125 entrées en formation, 31 reprises de scolarité, 25 contrats de volontariat ou de service civiques et 157 stages ou périodes de mise en situation en milieu professionnel.

Faire se rencontrer les personnes qui cherchent un emploi et celles qui recrutent

Avec 1450 visiteurs et 86 entreprises présentes sur deux demi-journées, les 3 et 4 mars 2023 au Quai St Malo, le Forum de l'emploi est le rendez-vous incontournable des recruteurs et de ceux qui cherchent un emploi, pérenne ou saisonnier. Organisé par Saint-Malo Agglomération, depuis 2018, en partenariat avec Pôle emploi, la mission locale, la CCI d'Ille-et-Vilaine – délégation de Saint-Malo et la Ville, il accueille aussi des structures d'accompagnement, un espace de création et de reprise d'entreprises, des animations (atelier web radio, photos de CV, stand pour les jeunes, réalité virtuelle, expo photo du Mape, Malo Agglo petite enfance sur le métier d'assistant maternel...).

Plus confidentiel, mais son succès ne se dément pas, le dispositif Un job pour mon conjoint rend un service appréciable aux couples de nouveaux arrivants et aux entreprises qui doivent recruter des compétences extérieures. Depuis son lancement, en 2018, ce dispositif porté par Saint-Malo Agglomération en partenariat avec les associations d'entraide SNC, EGEE et Agir ABCD et plusieurs partenaires institutionnels (la CCI d'Ille-et-Vilaine, la région Bretagne, le Pool et Pôle Emploi), a accompagné individuellement 206 conjoints (126 femmes et 80 hommes) dont 26 en cours au 31 décembre 2023. Il est fort de 22 référents et de 39 employeurs partenaires.

DES ACTIONS RENFORCÉES POUR FACILITER LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

Le relais Malo Agglo petite enfance (Mape) est un service dédié aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel sur l'ensemble du territoire. Son projet de fonctionnement pour la période 2023 – 2026 définit deux actions renforcées : la promotion du métier d'assistant maternel et le guichet unique d'information et d'orientation des familles.

Le nouveau projet de fonctionnement du relais Mape pour la période 2023-2026 a été adopté en février 2023 par le conseil communautaire. Ce document de cadrage, qui répond aussi à une obligation dans le cadre du conventionnement avec la CAF d'Ille-et-Vilaine, définit deux actions renforcées pour répondre au contexte local et aux besoins des habitants.

La première action renforcée concerne la promotion du métier, un enjeu prioritaire compte tenu de la chute du nombre d'assistants maternels en activité sur le territoire : moins 13,66 % depuis 2019. En cause, les départs en retraite qui vont en s'amplifiant, la crise sanitaire qui a précipité les réorientations professionnelles et le prix de l'immobilier (un frein pour les futurs candidats à l'agrément, mais aussi pour les assistants maternels déjà en exercice sur d'autres secteurs et qui voudraient s'installer sur l'agglomération). Face aux difficultés à recruter et à rendre le métier attractif, l'équipe du Mape se mobilise régulièrement. Parmi les principales actions : un stand au forum de l'emploi et des interventions au centre de formation professionnelle CLPS.

La deuxième action renforcée, le guichet unique d'information et d'orientation des familles, est une demande forte des élus qui avaient exprimé le souhait, en 2022, que le Mape soit référent et centralise les demandes d'accueil pour l'ensemble des structures à gestion municipale de Saint-Malo Agglomération. Actuellement le Mape centralise les demandes pour la ville de Saint-Malo et souhaiterait le faire pour les communes de Saint-Jouan-des-Guérets et Cancale.



La première Festy'Mape, une semaine avant les vacances de la Toussaint 2023.

Le Mape organise aussi de nombreux ateliers d'éveil, animations et conférences, qui sont autant d'occasions de développer les échanges et les compétences des assistants maternels. Dernières en date, les Festy'Mape ont été mises en place en 2023. Ces fêtes d'une semaine, avant chacune des vacances scolaires, font intervenir des professionnels extérieurs ou des animatrices du Mape formées pour animer des activités free style, de motricité, Snoezelen (une pratique de stimulation multisensorielle et apaisante) ou de musique et transmettre leur savoir-faire.

Quant aux grandes fêtes, elles connaissent un franc succès. Celle de l'été, Tous à la ferme a enchanté 146 enfants, 7 familles et 57 assistants maternels. Celle de l'automne, un concert électro, *Je me réveille*, a été applaudi par 136 enfants et 37 assistants maternels.

13 réunions d'information collectives aux familles

201 préinscriptions de demande de place en crèche à Saint-Malo

6 animatrices au Mape

359 assistants maternels agréés (dont 319 en activité)

22 nouveaux agréments en 2023

1 154 places théoriques d'accueil

Attractivité durable

NOS ENGAGEMENTS AU QUOTIDIEN

Une Agglomération créative pour un développement attractif, notamment pour les créateurs d'entreprises innovantes, dans un tissu économique diversifié où chacun trouve sa place, y compris les jeunes.

Année après année, Saint-Malo Agglomération accompagne les entreprises dans leurs projets de création, de développement ou d'implantation. Si l'innovation et la création sont au cœur du projet de territoire, comme l'a une fois de plus prouvé le concours biennal Étonnants Créateurs, la collectivité est aussi très attentive aux petites et moyennes entreprises qui maillent son territoire. Des aides financières permettent de soutenir certains de leurs investissements. Des événements sont organisés pour favoriser leur mise en réseau. Dans un contexte d'accélération des transitions numériques, écologiques et sociales, de nouveaux leviers sont aussi mis en place pour assurer un développement économique durable du territoire. Une aide aux entreprises qui veulent mettre en œuvre ou améliorer leur démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises) a ainsi été adoptée.

Le partenariat avec la région Bretagne s'est également renforcé avec la seconde génération de la convention de partenariat relative à la politique de développement économique de Saint-Malo Agglomération, signée en juillet 2023. De l'année en cours jusqu'en 2028, elle vise à mieux articuler les différentes politiques publiques, à assurer la complémentarité des dispositifs d'aides et à amplifier la dynamique de service public d'accompagnement des entreprises.



DES LEVIERS POUR UNE ÉCONOMIE INNOVANTE, DURABLE ET RESPONSABLE

En 2023, Saint-Malo Agglomération a actualisé sa stratégie et adapté ses aides pour mieux répondre aux priorités et aux grands enjeux du projet de territoire Horizon 2035. Il s'agit notamment d'encourager l'innovation vertueuse.

Saint-Malo Agglomération propose quatre dispositifs de financements directs aux entreprises de son territoire : une aide annuelle de 3 000 euros, pendant trois ans maximum, à celles qui recrutent des chercheurs ; un Pass de 5 000 euros pour soutenir

la première installation de jeunes agriculteurs de moins de 40 ans ; un Pass commerce et artisanat pouvant aller jusqu'à 7 500 euros et sa variante numérique limitée à 2 000 euros (tous deux financés à 50 % par la région Bretagne). Le quatrième dispositif, qui vise à encourager les démarches RSE (responsabilité sociétale des entreprises) a été adopté en juin 2023 par le conseil communautaire. La subvention, d'un montant maximum de 30 000 € HT, s'adresse à des PME indépendantes (moins de 100 personnes et moins de 20 M€ de chiffre d'affaires) qui s'investissent dans au moins deux des trois axes suivants : les conditions de recrutement, d'accueil et de travail dans l'entreprise ; l'environnement et les transitions ; les démarches collectives et l'économie circulaire. Leur projet doit aussi présenter un caractère innovant.

« La nouvelle aide concerne les petites et moyennes entreprises qui veulent mettre en œuvre ou améliorer leur démarche RSE. »

La collectivité participe aussi au financement des projets labellisés par les pôles de compétitivité et portés par des entreprises implantées sur son territoire. Six dossiers sont en cours et un nouveau soutien a été voté en 2023.

D'un montant de 30 000 €, il a été attribué à Peraan Biotechnologies, qui est partie prenante du projet de recherche MEHSCAP pour lutter contre le cancer du poumon.

L'année a par ailleurs été marquée par la signature de la convention d'objectifs et de moyens 2023 – 2025 entre Saint-Malo Agglomération et Biotech Santé Bretagne. Ce centre de référence pour sept marchés (éco-industries, agro-industries, alimentaire, cosmétique, industrie pharmaceutique / biotech santé, technologies médicales et e-santé) structure et anime les filières régionales des biotechnologies et de la santé. La participation financière de l'intercommunalité s'élève à 4 000 euros par an (auquel s'ajoute une subvention complémentaire de 6 000 euros les années où Biotech Santé Bretagne organise le salon Cosm'ing à Saint-Malo).

L'ÉCONOMIE RÉGÉNÉRATRICE, THÈME DU FORUM ÉCONOMIQUE BRETON

Pour le quatrième forum économique breton, les 6 et 7 septembre 2023 au Quai St-Malo, Saint-Malo Agglomération a partagé un stand avec cinq autres collectivités. Cette édition, qui avait pour fil conducteur l'économie régénératrice, proposait de réfléchir à la manière d'imaginer une croissance plus durable, plus inclusive et plus responsable pour la Bretagne et au-delà, pour la planète.

26 Pass commerce et artisanat versés pour un montant total de **103 962 €** (dont 50 % versés par la région)
16 classiques (86 609 €)
10 numériques (17 353 €)

2 Pass jeunes agriculteurs versés

1 premier dossier déposé dans le cadre de l'aide RSE

1 aide aux entreprises accueillant des chercheurs attribuée à Aisprid (lauréat d'Étonnants créateurs en 2019 pour son robot autonome d'effeuillage de plants de tomates)
+1 autre dossier en cours

1 aide aux projets de recherche labellisés par un pôle de compétitivité (Peraan Biotechnologies)



Étonnants Créateurs : six lauréats portés sur l'innovation et l'environnement

La septième édition du concours de création d'entreprises Étonnants Créateurs a particulièrement bien illustré le concept d'innovation vertueuse. Piloté et organisé tous les deux ans par Saint-Malo Agglomération, en partenariat avec la CCI d'Ille-et-Vilaine – délégation de Saint-Malo et l'association Si tous les ports du monde, ce concours s'adresse aux porteurs de projets désireux de s'implanter sur l'une des 18 communes du territoire. L'édition 2023 a mobilisé 50 partenaires (contre 45 l'année précédente) pour une dotation record de 90 000 euros (au lieu de 80 000 euros en 2021). Lancée le 6 juillet au Ciné Vauban, elle s'est achevée avec la remise des prix aux six lauréats, le 11 décembre au Nouveau Monde à Saint-Malo, une soirée qui a attiré 150 participants.

3 organisateurs (Saint-Malo Agglomération, le réseau Si tous les ports du monde, la CCI d'Ille-et-Vilaine)

50 partenaires (entreprises sponsors et jury du concours)

90 000 € de prix et un prêt d'Initiative pays de Saint-Malo de 10 000 €

48 dossiers reçus

30 dossiers sélectionnés pour l'oral devant un jury composé des représentants des partenaires

7 principaux critères de sélection

- > La nature de l'activité et le caractère « étonnant » du projet
- > La viabilité économique du projet et/ou la bonne santé financière de l'entreprise (pour une création d'établissement secondaire ou pour le prix Potentiel de développement)
- > La cohérence économique et financière du projet
- > La capacité du chef d'entreprise à porter son projet
- > La qualité de présentation du projet et de l'entreprise
- > Le business plan prévisionnel sur 3 ans
- > L'engagement à s'implanter sur l'une des 18 communes de Saint-Malo Agglomération



LES 6 LAURÉATS DE L'ÉDITION 2023

2 prix de la création d'entreprise de 25 000 € chacun :

- **Globe for you** (Titouan Sessa et Capucine Mulliez) pour des remorques de vélo ultra-légères et pliables utilisant la fibre de lin.
- **3D Refit** (Johann Prodhomme, Antoine Keldany, Alain Goanvec et Philippe Coroller) pour une remise à neuf écoresponsable des bateaux en fin de vie.

1 prix potentiel de développement de 25 000 € :

- **Cutback sports** (Antoine de Pierrefeu et Malo Dourver) pour des planches de glisse fabriquées avec des pains de mousse issus de déchets verts.

3 coups de cœur du jury de 5 000 € chacun :

- **Solution Chariot** (Isabelle Nicolas) pour réduire les troubles musculosquelettiques liés à la manutention
- **Mayero** (Lucas Le Gall) pour recycler les mâts de planche à voile en carbone et, plus largement, les matériaux composites en fin de vie
- **Oxygo** (Olivier Bigot et Emmanuel Troussard) pour ses véhicules électriques, notamment des scooters, par seraient à terme assemblés sur le parc Atalante.

1 prêt d'honneur de 10 000 € de la plateforme d'initiative locale Initiative pays de Saint-Malo :

- **Trait Tartine** (Adrien et Elsa Bischoff) pour ses caramels au beurre salé en tubes d'aluminium recyclé et recyclable.

Le Pool, partenaire majeur de l'Agglomération pour développer l'écosystème de l'innovation

Saint-Malo Agglomération octroie une subvention annuelle de 255 000 € au Pool dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens 2021-2023. Acteur central de l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat sur le territoire renno-malouin, le Pool a pour vocation de faire se rencontrer et travailler ensemble les différents acteurs (entreprises, incubateurs, accélérateurs, structures d'accompagnement publiques et privées, enseignement supérieur, laboratoires de recherche...). Il oriente et accompagne les entreprises tout au long de leur développement. Il gère aussi le dispositif d'expérimentation Lab Rennes St Malo, créé à l'initiative de Rennes Métropole et de Saint-Malo Agglomération, dont la vocation est d'organiser l'expérimentation de solutions innovantes sur les territoires des agglomérations rennaise et malouine.

5 MISSIONS CONFIEES AU POOL PAR SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

- **L'accompagnement à la création, à l'accélération et au développement de startups et entreprises innovantes**
- **La fédération et l'animation économique de l'écosystème de startups et d'entreprises innovantes au service du développement économique et de l'attractivité du territoire**
- **La structuration de la filière Mer, filière économique clé du territoire**
- **La gestion et l'animation d'un espace de coworking**
- **La structuration et l'animation d'un dispositif de soutien aux expérimentations, le Lab Rennes St Malo**

8 expérimentations dans le cadre du Lab Rennes St Malo

5 entreprises dont les expérimentations, entamées en 2022, se sont poursuivies en 2023

- **4 malouines** : AGWI qui a testé ses fertilisants biosourcés avec la ville de Rennes, Cutback Sport qui a expérimenté les pains de mousse biosourcés de Knauf industries; Viabeez qui développe une plateforme de santé mobile avec la commune de Monterfil; Alcyconie qui a testé son abri cyber virtuel avec Rennes Métropole.
- **1 rennaise** : Aubépine qui a testé son logiciel de référencement des arbres avec la Ville de Saint-Malo.

3 entreprises dont les expérimentations ont démarré en 2023

- **3 rennaises** dont les expérimentations sur le territoire malouin sont soutenues à hauteur de 92 000 € dans le cadre du fonds Lab Rennes St Malo (Izidoor avec le Surfschool et l'office de tourisme de Saint-Malo; Station Rev avec la Destination Saint-Malo – Baie du Mont-Saint-Michel, la commune de Dol-de-Bretagne et la SNCF; Ilo Robot avec le Collège Moka, le Collège Sacré-Cœur et le Lycée des Rimaux).

1 espace de coworking

- **120 coworkers actifs** (fréquentation régulière)
- **10 coworkers résidents** (7 postes attirés dans l'open-space et 3 en bureau fermé)

45 entreprises et projets du territoire accompagnés par le Pool

- **3 via le dispositif d'incubation Emergys régional** : Romanesco, Leanvia, Agwi
- **5 via Emergys local** : les Ateliers du Petit Bé (Odicy), Elobloom, Wekady, Globe for you, Kleer techno
- **8 à la pépinière Odyssee** : Solution Partner (Kisoigne), Keepen, Elseware, Thrasos, Pearn biotechnologies, Avatar médical, Viabeez, R System
- **11 suivis d'entreprises en création** : Domelior, Mayero, 3D Refit, Smart Contrat, Atout Nautic, Optim, Eco Trans Océan, Chariot pépinière, Angel, Time Forme, Dilife
- **18 suivis d'entreprises en développement** : Cutback Sports, Nextrun, Famileo, Morphologics, Icema, Synergiz, Sipena, o2o Studio, Alkante, Alcyconie, Kalisport, Gaiago, 3D Tex, Aisprid, HMO Développement, Camping and Co, Shareview, Quelbonplan

4 grands événements

- **Soirée de la communauté**, le 6 avril à l'espace de coworking à Saint-Malo : 68 participants, 46 structures représentées
- **Meetup** des acteurs de la filière maritime, le 22 juin chez Cutback Sports : 27 participants.
- **Start-up on the beach**, le 29 juin au Palais du Grand Large et le 30 en visio : 183 participants, 43 startups dont 29 en phase de levée de fonds et 14 en catégorie discovery, 28,3 millions d'euros recherchés, 50 investisseurs, 139 rendez-vous individuels.
- **Imagine Summit**, le 7 décembre au couvent des Jacobins à Rennes. L'Agglomération a été représentée par 7 startups malouines exposantes, 3 qui sont intervenues dans les conférences et 3 entreprises « donneuses d'ordre » d'une séquence de Market Pitch organisée avec Bpifrance.



Félix et Basile Gaulier, créateurs de Romanesco (et prix coup de cœur de l'édition 2021 d'Étonnants Créateurs), testent leur prototype d'enjambeur modulaire après un an de recherche et développement : un outil polyvalent qui soulage le dos des maraîchers.

Aides aux structures d'accompagnement économiques

Chaque année, Saint-Malo Agglomération soutient des organismes qui interviennent dans les domaines du développement économique et de l'emploi. En 2023, 65 000 euros de subventions ont été versés à ce titre. Une autre forme d'aide est la mise à disposition d'un local à Star Terre – association Ici, cultivons demain qui préfigure la création d'une « pépinière » capable d'accueillir, de former, d'accompagner et de soutenir des producteurs agricoles biologiques et agroécologiques s'installant sur le territoire pour leurs premières productions à l'échelle de l'Agglomération.

La collectivité adhère en outre à certains organismes : l'association Portes de Bretagne et d'Europe pour le réseau international Si tous les ports du monde (3 600 euros) et France hydrogène (2 500 euros).

46 000 € à des organismes réalisant une mission d'accompagnement des créateurs d'entreprises (500 € par accompagnement)

Initiative pays de Saint-Malo

Réseau d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise
16 500 €, soit 33 accompagnements

BGE Ille-et-Vilaine

Association qui assure l'accompagnement de créateurs d'entreprises, notamment de très petites entreprises
13 500 €, soit 27 accompagnements

Adie

Financement et accompagnement de bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi porteurs d'un projet de création d'entreprise et n'ayant pas accès au crédit bancaire
7 500 €, soit 15 accompagnements

Elan créateurs

Coopérative d'activités et d'emploi proposant des tests de création d'entreprise en grandeur nature sous le statut d'entrepreneur salarié
4 500 €, soit 9 accompagnements

Entreprendre au féminin Bretagne

Réseau professionnel d'accompagnement des femmes dans leur parcours de création et de développement d'entreprise
2 500 €, soit 5 accompagnements

Réseau Entreprendre Bretagne

Association pour aider les créateurs et repreneurs d'entreprise à fort potentiel de développement
1 500 €, soit 3 accompagnements

11 000 € à des organismes intervenant dans le domaine de l'emploi

Geiq BTP

Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
6 000 € pour 11 nouveaux salariés en CDD (de 3 mois et plus) et 1 nouvelle entreprise adhérente

L'outil en main du pays malouin

Association qui vise à revaloriser les métiers manuels et du patrimoine
500 € versés pour 14 enfants accompagnés par 14 bénévoles

Pass' Emploi

Association qui porte le Pass mobilité
4 500 € pour 217 bénéficiaires de la plateforme domiciliés sur l'agglomération, dont 79 ayant bénéficié d'un accompagnement et d'une location d'un véhicule pour faciliter l'accès à un emploi

8 000 € à d'autres organismes intervenant sur d'autres thématiques de développement économique du territoire et autres sujets

Horizons solidaires

Réseau d'entreprises pour le développement de l'économie sociale et solidaire (67 adhérents pour environ 280 emplois sur le pays de Saint-Malo)
3 500 €

Adere

Association pour le développement économique par les réseaux d'entreprises, qui développe les compétences des chefs d'entreprise de PME-PMI brétiliennes, depuis 12 ans, par le partage d'expérience entre pairs et le coaching de grandes entreprises. Le groupe de Saint-Malo est composé de 17 dirigeants d'entreprise avec un taux de nouvelles adhésions de 75 %.
3 000 €

Association des juges consulaires du tribunal de commerce de Saint-Malo

Association ayant pour but de faciliter les moyens d'action des juges consulaires notamment pour leur permettre d'œuvrer en matière de prévention des difficultés d'entreprise
1 500 €

En 2023, Saint-Malo Agglomération a apporté une aide de 10 000 euros au 56^{ème} congrès national des Jeunes Agriculteurs et a aussi soutenu trois congrès scientifiques pour un coût total de 5 000 euros : ISNT (International Symposium on Nitrides), la semaine de collaboration CMS Week et le 14^e atelier Calréticuline.



FACILITER L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES

L'entreprise Colas a emménagé fin décembre 2023 au sein de la zone Actipôle, à Miniac-Morvan où son engagement en faveur de l'économie circulaire se traduit par la création d'une plateforme de valorisation des déchets, dits inertes, issus du BTP et des espaces verts.

Pour se créer ou se développer, les entreprises ont besoin de locaux ou de terrains sur lesquels s'installer. Face à sa raréfaction, disposer de foncier à vocation économique est un enjeu prioritaire pour Saint-Malo Agglomération. Un inventaire de l'existant a été réalisé en 2023, conformément à l'obligation de la loi Climat et résilience du 22 août 2021. L'aménagement, dans les deux à trois ans, de quatre nouvelles zones d'activités de proximité est également prévu.

Un inventaire des zones d'activités économiques a été réalisé en 2023. Pour chaque zone, il s'agissait de faire, conformément aux obligations de la loi Climat et résilience, un état parcellaire : surface de chaque unité foncière, identification des propriétaires et des occupants, taux de vacance au regard de la CFE (contribution foncière des entreprises). Cet inventaire, approuvé en novembre par le conseil communautaire, est la première étape de l'étude d'évaluation des capacités de densification des zones d'activités économiques : une étude confiée à l'Audiar dans le cadre d'une convention de deux ans pour un coût de global de 137 000 euros et qui alimentera la stratégie

«Trois nouveaux ateliers dans le village d'entreprises Ty Malwin.»

58 demandes, en 2023, d'achat de terrain sur les zones d'activités

12 terrains vendus en 2023 représentant 80 243 m²

34 dossiers d'implantation à l'étude (au 31/12/2023)

66 demandes pour 48 biens privés référencés

26 bureaux
18 ateliers
4 locaux commerciaux

8 entreprises hébergées à la pépinière l'Odyssee (75 % d'occupation et 35 emplois au 31/12/2023)

23 entreprises hébergées à la pépinière Le Cap (dont 5 nouvelles : Ergo-Logis, Kalegos, Énergie services, Les Ritournailles, Wateriswim-Swimstars)

11 entreprises hébergées dans les ateliers et bâtiments d'activité (dont 1 nouvelle dans l'atelier La Passerelle : 3 D Refit)

foncière de l'Agglomération. Une réflexion commune sera également être menée avec le Pays de Saint-Malo, une étude similaire ayant été conduite par l'Audiar pour les trois autres intercommunalités qui le composent. Les études pour modifier la ZAC Atalante qui va accueillir le nouvel hôpital territorial ont par ailleurs été lancées.

L'Agglomération travaille aussi sur l'aménagement, dans les deux à trois ans, de quatre nouvelles zones d'activités de proximité à Plerguer, Saint-Coulomb, Saint-Méloir des Ondes et Cancale. Elles sont destinées à accueillir des entreprises artisanales et de services dont les besoins fonciers excèdent rarement les 2000 m².

Enfin, une bourse aux locaux en ligne (www.stmalo-agglomeration.fr/bourses-aux-locaux) référence des locaux privés disponibles. Saint-Malo Agglomération dispose aussi de deux pépinières pour les entrepreneurs en phase de création et d'un parc de bâtiments et d'ateliers-relais pour aider les entreprises de production à leur début. Début 2023, ce parc s'est agrandi de trois nouveaux ateliers dans le village d'entreprises Ty Malwin situé au sein de la ZAC des Fougères. La direction du développement économique organise par ailleurs des événements, et notamment des temps conviviaux dans les pépinières d'entreprises. En moyenne, 15 à 20 entreprises y participent.

UNE AIRE POUR LES POIDS LOURDS À L'ÉTUDE

Une étude pour créer une aire de stationnement et de services dédiée aux professionnels du transport, conduite en partenariat avec la région Bretagne et la Banque des territoires, a commencé en 2023. La première phase, une enquête de terrain d'un coût de 60 000 euros répartis à parts égales entre Saint-Malo Agglomération, la Région et la Banque des Territoires a donné lieu à deux sessions de comptages (en juillet et septembre) et à 37 entretiens avec les principaux acteurs économiques locaux (concessionnaire portuaire, compagnies maritimes, transporteurs, entreprises industrielles) qui se sont achevés fin 2023. Il s'agissait de quantifier les besoins actuels et futurs en termes de stationnement. Les phases suivantes permettront de définir l'aménagement nécessaire et d'analyser les solutions foncières. Diminuer le stationnement sauvage des poids lourds et améliorer le confort des chauffeurs est en effet une nécessité. Par ailleurs, le projet de rénovation et de modernisation à l'horizon 2026 du terminal ferry du Naye, piloté par la Région Bretagne, nécessitera de déplacer une partie des poids lourds empruntant les transports transmanche et dont le nombre pourrait croître dans les années à venir.



15 malouinières (ici, celle de la Ville-Azé à Saint-Coulomb) ont ouvert leurs portes aux visiteurs, le 11 juin 2023.

LES FEUILLES DE ROUTE POUR UN TOURISME DURABLE SONT ACHEVÉES

Alors que la fréquentation touristique continue d'augmenter, une nouvelle convention d'objectifs et de moyens a été élaborée avec la société publique locale (SPL) Destination Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel. L'objectif, en cohérence avec la stratégie de la destination régionale qui inclut aussi le Cap Fréhel : faire de Saint-Malo Agglomération une destination durable, inscrite dans l'Histoire, accueillante et innovante.

La nouvelle convention d'objectifs et de moyens avec la SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel, qui gère l'office de tourisme intercommunal et assure la promotion touristique du territoire, a été adoptée en décembre 2023 par le conseil communautaire. Reconductible de façon expresse, elle établit les priorités communes et spécifiques à chacun des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) signataires pour l'année 2024. Elle confirme les missions confiées à la SPL en matière de gestion des offices de tourisme, de communication, d'augmentation de ses recettes propres (notamment par la création de produits et services touristiques) ou encore d'ingénierie en aménagement et développement touristique en cohérence avec le contrat de développement touristique régional. Pour Saint-Malo Agglomération, les grands enjeux sont issus du projet de territoire : un tourisme durable et une destination inscrite dans l'Histoire, accueillante et innovante.

Le contrat de développement touristique 2023-2025 de la Destination régionale Cap Fréhel - Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel, dont fait partie Saint-Malo Agglomération, a par ailleurs été finalisé en vue d'une signature en janvier 2024. Ce contrat, qui met en avant les priorités de transitions environnementales, économiques et sociales ainsi que l'affirmation des identités du territoire, prévoit un programme d'actions en quatre axes : gérer les flux touristiques sur la frange littorale et les sites très fréquentés, développer un tourisme intérieur en améliorant notamment l'offre de services sur les vélos-routes et en identifiant des « pépites » permettant une attractivité rétro littorale, proposer davantage d'alternatives à la voiture et animer les réseaux des acteurs touristiques.

Dans le cadre du contrat de développement touristique régional, l'Agglomération a aussi répondu à l'appel à manifestation d'intérêt Gestion des flux touristiques porté par Atout France.

LA SPL DESTINATION SAINT-MALO BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

5 actionnaires :

- Saint-Malo Agglomération (actionnaire majoritaire)
- Ville de Saint-Malo
- Communauté de communes Bretagne romantique
- Communauté de communes Côte d'Émeraude (jusqu'à l'été 2023)
- Communauté de communes du pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel

3 449 294 € de taxe de séjour collectée (3 447 377 € en 2022)

1 305 680 € de contribution totale de Saint-Malo Agglomération à la SPL, dont **65 630 €** pour la mission d'ingénierie touristique

39 professionnels accompagnés (signalisation touristique, tourisme et handicap, numérique - digital, projets, accueil vélo, tourisme de savoir-faire)

3 événements de promotion du territoire

- > Les Rendez-vous à la Malouinière : 696 pass et 1 900 visiteurs
- > La Rando Baie : 3 500 randonneurs, dont 40 % de scolaires
- > La fête des Doris : environ 1 000 spectateurs sur les cales et 120 équipages

435 842 visiteurs à l'office et aux bureaux de tourisme de l'Agglomération

+ 10,35 % par rapport à 2022 (+ 23,3 % à Saint-Malo, + 40,7 % à Saint-Coulomb, - 10,4 % à Cancale, - 12,2 % à Saint-Suliac)

31 % de clientèle étrangère (5 nationalités principales : allemande, belge, britannique, espagnole, italienne)

11 607 demandes téléphoniques (sur l'ensemble du territoire couvert par la SPL, contre 15 817 en 2022).

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Alors que le campus malouin continue de se développer et de se structurer, le deuxième schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche a été adopté le 21 décembre 2023 par le conseil communautaire. Cette feuille de route, pour la période de 2024 à 2028, va permettre à l'Agglo de poursuivre le travail entamé et d'ajuster son action pour répondre aux besoins d'un nombre croissant d'étudiants.

Lancée en septembre 2022, l'élaboration du deuxième Schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche a donné lieu à une quinzaine d'entretiens semi-directifs auprès des partenaires et acteurs clés de l'enseignement supérieur, à une enquête menée auprès des étudiants et à six ateliers. La feuille de route qui en est issue, et qui a été validée en décembre, va permettre à Saint-Malo Agglomération de poursuivre le travail entamé et d'ajuster son action pour répondre à un nombre croissant d'étudiants, notamment sur le campus de Paramé qui en regroupe plus de la moitié et que l'École nationale supérieure de la marine a rejoint à la rentrée 2023.

Un projet de restaurant universitaire - learning center

Pour permettre à tous ces étudiants, dont le nombre devrait encore augmenter, de bien se nourrir à un prix modique, un restaurant universitaire va être construit (projet cofinancé par l'État, la région Bretagne et le département d'Ille-et-Vilaine). Issu d'une concertation avec les établissements, les associations étudiantes et les services de Saint-Malo Agglomération, il fera aussi office de learning center. Une étude de programmation menée, de mars à décembre, par le cabinet MP Conseil a permis de définir plus précisément les contours de ce projet. Situé au cœur du campus, sur le terrain de skate park appartenant à la ville de Saint-Malo, cet établissement (dont la gestion sera assurée par le Crous Bretagne) intégrera une cuisine de production pouvant délivrer 600 repas en deux services de 300 places assises, et quatre salles de travail d'une capacité de quatre à huit personnes. Un concours d'architectes a été lancé en octobre en vue d'une sélection fin janvier 2024 et d'une ouverture début 2026.

Au-delà des équipements, la collectivité soutient des initiatives variées comme le concours de cybersécurité de l'association Génération RT (étudiants du BUT Réseaux et Télécoms), la Régate des IUT, les Produits du tiroir (un projet sur le « mieux-manger ») et le festival France Design Week, deux projets portés par des étudiants de l'institut supérieur de design. Elle organise des événements pour permettre aux étudiants de se rencontrer, de découvrir le territoire et même de se pencher sur ses enjeux.

C'est ainsi que 72 étudiants ont été invités par l'Agglo et Pépité Bretagne à imaginer, dans le cadre du challenge Une idée pour mon territoire, un projet d'entreprise répondant à la question : comment développer la pratique sportive des étudiants du territoire ?

« Des événements pour permettre aux étudiants de se rencontrer, de découvrir le territoire et même de se pencher sur ses enjeux. »

LE SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 2024 - 2028.

4 principes fondateurs :

- Une inscription territoriale sur les pays de Saint-Malo et de Dinan
- Une approche environnementale déployée sur l'ensemble des stratégies et actions
- Un soutien aux activités de recherche scientifique et académique
- Le soutien à la réussite de toutes et tous

3 ambitions :

- Évoluer vers un pôle d'enseignement supérieur reconnu, tourné vers les besoins du territoire et vers l'international
- Accompagner les parcours de formation et favoriser l'excellence
- Accroître l'indépendance et l'engagement des étudiants

29 actions opérationnelles

2 326 étudiants sur Saint-Malo Agglomération (2 643 pour l'ensemble du Pays de Saint-Malo)

38 formations au sein de **12** établissements (50 formations pour l'ensemble du Pays de Saint-Malo)

4 nouvelles formations à la rentrée 2023

1 au CFA La Providence : BTS ERPC - Études réalisation d'un projet de communication

3 à l'IGC Business School : Bachelor chargé de gestion commerciale, Bachelor Initial post-bac, BTS Tourisme en alternance 1^{re} année.

315 participants à la journée de rentrée Activ'campus

800 chéquiers Activ'étudiants offerts aux jeunes de 1^{re} année (pour un coût d'environ 12 000 € par an)

147 participants issus de **10** établissements à la Color Run étudiante

22 vélos Comme sur des roussettes loués pour 2023-2024

L'édition 2023 d'Une idée pour mon territoire s'est déroulée les 31 janvier et 1^{er} février au lycée Institution Saint-Malo La Providence



Équilibre territorial

NOS ENGAGEMENTS AU QUOTIDIEN

Une Agglomération au service du bien-vivre ensemble et du bien commun, grâce, notamment à la préservation de l'équilibre territorial

Saint-Malo Agglomération porte un projet de territoire ambitieux pour l'ensemble de ses 18 communes et de leurs habitants. Toutes les actions, toutes les aides, doivent ainsi converger vers sa réalisation, l'objectif étant de favoriser un développement équilibré et durable du territoire que ce soit en matière d'aménagement, de cohésion sociale ou encore de services rendus à la population.

Les contractualisations avec l'État, la Région, le Département et d'autres organismes publics tels que la Caf apportent un soutien essentiel à cette démarche.

De même, la coopération avec les communautés de communes voisines, notamment dans le cadre du pays de Saint-Malo, permet d'accéder à des fonds européens et de travailler sur des dossiers essentiels comme la révision du schéma de cohérence territoriale lancée en 2023.

D'autres projets fédérateurs, comme le plan alimentaire territorial jouent aussi un rôle clé. Sans oublier les équipements majeurs comme AquaMalo et les grands événements, vecteurs de cohésion sociale et d'épanouissement au sein de l'Agglomération.



124 enfants de 7 accueils de loisirs invités dans les coulisses de la Route du Rock

500 invitations à Quai des bulles fournies aux communes

110 enfants entrés gratuitement à Quai de bulles avec leur centre de loisirs (soit 18 % de l'effectif d'enfants accueillis en centre).

324 écoliers de CM1 et CM2 représentant 7 écoles du territoire présents à la projection du film d'animation *Les chaussures de Louis* au festival Regards croisés.

GRANDS ÉVÉNEMENTS, LE CŒUR BATTANT DU TERRITOIRE

BD, chants de marins, musique, solidarité, sport... Qu'ils soient culturels, solidaires ou sportifs, les événements participent au rayonnement du territoire et profitent à ses habitants. Ils sont dans l'ADN d'une ville historiquement ouverte au monde, font vivre son patrimoine y compris immatériel, en composent l'âme et l'identité.

Saint-Malo Agglomération soutient des rendez-vous dont la notoriété n'est plus à faire, et dont l'intérêt va bien au-delà du simple divertissement. Par exemple, Quai des bulles (8 000 €), l'Open 35 (12 000 €), la Route du rock (20 000 €), Regards croisés (12 000 €) ou encore les Bordées de Cancale (3 000 €) qui en mettant à l'honneur le chant traditionnel et maritime permettent aussi de préserver ce patrimoine culturel immatériel.

Chaque signature ou renouvellement de convention est l'occasion de négocier des contreparties à l'appui financier et logistique de Saint-Malo Agglomération, notamment des visites gratuites comme celle des coulisses de la Route du Rock au fort Saint-Père et des invitations (pour les agents, les communes, les enfants...). Pour faciliter les déplacements, chacune des 18 communes peut solliciter quatre transports collectifs par an assurés par le réseau MAT. Ils permettent aux scolaires, aux enfants des accueils de loisirs et autres structures d'être transportés gratuitement jusqu'aux sites. Une autre manière de faire vivre les événements est de les faire circuler dans les communes. Par exemple, dans le cadre de Quai des bulles, sept villes ont pu se faire prêter une exposition itinérante de BD et deux bibliothécaires se sont inscrites à une formation.

INFO DE PROXIMITÉ : LE PARTENARIAT AVEC TVR RECONDUIT

En février 2023, le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité le renouvellement de la convention trisannuelle avec Rennes Cité Média, société d'économie mixte qui exploite la chaîne de télévision locale TVR. Ce média de proximité, qui remplit des missions de service public, se différencie des chaînes d'information traditionnelles par une ligne éditoriale fondée sur la valorisation des initiatives locales, dans tous les domaines. Comptant 340 000 téléspectateurs et 110 000 personnes qui suivent régulièrement ses programmes sur les réseaux sociaux, la chaîne s'est engagée à aller encore plus sur le terrain, en faisant des émissions ou des entretiens directement dans les communes du territoire qui peuvent proposer des sujets.





AQUAMALO : DU SAVOIR-NAGER AU PLAISIR DE NAGER

En dépit de la forte hausse des prix de l'énergie et d'une inflation généralisée, l'embellie post-covid amorcée en 2022 s'est poursuivie en 2023 avec une progression du nombre d'abonnés, toujours plus d'animations et d'événements ludiques, sportifs ou de bien-être, et un engagement fort pour que chaque enfant du territoire ait la possibilité d'apprendre à nager en toute sécurité et avec plaisir.

Faire en sorte que le plus grand nombre de scolaires bénéficie d'un cycle de huit séances d'apprentissage de la natation et obtiennent leur attestation du savoir nager en sécurité est un objectif prioritaire. Depuis septembre 2023, les maîtres-nageurs d'AquaMalo se déplacent dans les classes de CP, CE1 et CE2 des écoles de Saint-Malo Agglomération pour répondre à toutes les questions que les enfants se posent avant le début de ce cycle. Des stages de natation sont proposés pendant les vacances scolaires. L'Académie du savoir nager d'AquaMalo dispense aussi un apprentissage qui commence dès le plus jeune âge, avec les bébés nageurs. Les plaisirs aquatiques concernent aussi les plus grands, sans limite d'âge, avec des séances de bien-être, d'aquasport (aquafitness, aquaboxing, aquabiking, bodypalm...) ou encore d'aquaprenatal.

Des événements sont régulièrement organisés. Ils sont autant d'occasions de découvrir la diversité des pratiques aquatiques. En 2023, les élèves de l'Agglomération ont, par exemple, été invités à expérimenter plusieurs activités adaptées dans le cadre d'une journée sur le thème de l'inclusion organisée le 7 avril, pendant la Semaine olympique et paralympique. Le même soir, la Nuit des clubs, une compétition d'obstacle et de vitesse, réunissait plus de 120 participants issus des différentes associations résidentes. Parmi les autres temps forts : la soirée blanche réservée aux abonnés (300 participants), la soirée zen (95 participants), la soirée Licorne qui a attiré 400 personnes dans une ambiance festive et familiale ou encore la fête du ludinage qui a clôturé l'année de l'école de natation et à laquelle 793 enfants et parents ont participé. L'Agglo met aussi AquaMalo à la disposition des clubs, et ce gratuitement, pour l'organisation de compétitions.

CONTENIR LA HAUSSE DES PRIX DANS UN CONTEXTE DE CRISE

Dans un contexte de forte hausse des prix de l'énergie et d'inflation généralisée, les tarifs d'AquaMalo ont augmenté d'environ 8 % au 1^{er} janvier 2023 (6,70 € au lieu de 6,20 € l'entrée en basse saison pour un résident adulte du territoire), le prix restant inchangé pour les scolaires, associations et clubs sportifs. Une hausse très contenue, sans fermeture autre que l'arrêt technique annuel obligatoire (du 6 au 19 mars 2023) grâce à des mesures de sobriété énergétique : optimisation des plages de chauffage, réduction du traitement d'air la nuit, de l'éclairage extérieur et des galeries techniques, bâchage du bassin nordique.

489 000 passages

2 650 abonnés

26 205 passages de scolaires

122 classes de primaire accueillies dans le cadre du savoir nager (8 séances de natation)

84 classes de secondaire accueillies

659 enfants et 55 adultes accueillis en stage de natation

588 enfants inscrits à l'Académie du savoir nager

141 créneaux de bébés nageurs (taux de remplissage : 79,5 %)

9 clubs résidents totalisant 33 870 passages



LE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL EN SOUTIEN D'UNE ALIMENTATION LOCALE DE QUALITÉ

Issu d'un diagnostic partagé avec une cinquantaine de professionnels, le plan alimentaire territorial de Saint-Malo Agglomération a été adopté en février 2023 par le conseil communautaire. Il s'inscrit dans un contexte d'augmentation des besoins alimentaires mondiaux, de changement climatique et d'incertitudes géopolitiques qui rend prioritaire la construction de chaînes alimentaires durables au sein des territoires.

Comment maintenir un système alimentaire fiable et durable en période de crise ? La question s'est posée lors du deuxième forum de l'alimentation et de l'agriculture, organisé par Saint-Malo Agglomération en décembre. Pour illustrer le débat, auquel ont participé une trentaine de professionnels, trois scénarios catastrophes ont été imaginés : une sécheresse extrême, le retour d'une pandémie et une pénurie majeure des énergies-carburants. La réflexion va nourrir le plan alimentaire territorial qui vise à développer et à soutenir une alimentation locale de qualité en rapprochant les producteurs du territoire des consommateurs privés (grand public, restaurateurs...) et publics (restauration scolaire, établissements hospitaliers, EPHAD...).

LE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL : 3 AMBITIONS MAJEURES/3 OBJECTIFS PAR AMBITION

Une alimentation locale et durable accessible à tous

- Soutenir et coordonner la restauration collective dans les démarches d'alimentation durable
- Développer des circuits de distribution de produits locaux accessibles à tous
- Promouvoir une alimentation locale et durable pour tous

Une agriculture préservée et adaptée aux risques climatiques

- Optimiser le foncier agricole productif et nourricier
- Accompagner le maintien et la diversification des productions
- Soutenir des pratiques agricoles respectueuses des ressources et mettre en place des stratégies d'adaptation au risque climatique

Des filières et des acteurs locaux structurés

- Promouvoir les métiers agricoles et alimentaires
- Mettre en relation les entreprises alimentaires
- Développer des outils intermédiaires

+ 1 ambition transversale : créer une gouvernance locale



Ci-dessus : Atelier de transformation à la ferme du Biez Jean, à Plerguer, une exploitation certifiée bio.

Ci-droite : À Saint-Coulomb, Pierre Louboutin, maraîcher bio sur sol vivant (pass Jeunes agriculteurs en 2023) cultive près d'une cinquantaine de légumes vendus localement.



DES PARTENARIATS ESSENTIELS POUR LA VITALITÉ DES BOURGS

Deux partenariats essentiels, la convention d'opération de revitalisation du territoire et le contrat départemental de solidarité territoriale, ont été approuvés en novembre 2023 par le conseil communautaire. Ils convergent vers un même objectif : favoriser un développement équilibré et durable du territoire en répondant aux besoins pluriels des 18 communes.

Labellisées Petites villes de demain, Cancale et Saint-Jouan-des-Guérets ont intégré la convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) qui, jusqu'à présent, concernait le seul programme Action cœur de ville de Saint-Malo. Les trois villes intègrent donc la même ORT, qui couvre la période 2023-2026, en vue de requalifier leur centre-ville, mais elles ont chacune un plan d'action et une gouvernance qui leur sont propres.

Autre dispositif approuvé en conseil communautaire, mais dont la signature a été repoussée en 2024, le contrat départemental de solidarité territoriale 2023-2028 doit permettre de mettre en œuvre des projets de développement, d'investissement et d'animation en matière d'accueil de nouveaux habitants, de maillage des services, d'accélération des transitions et d'affirmation des solidarités. Un comité de pilotage territorial, composé d'élus locaux, départementaux et de représentants de la société civile a retenu

La convention d'opération de revitalisation du territoire 2023-2026 a été signée le 18 décembre entre les quatre collectivités locales (Saint-Malo Agglomération, Saint-Malo, Cancale et Saint-Jouan-des-Guérets), l'État, la Caisse des dépôts et des consignations, Action logement, l'Anah, la Région, le Département, l'EPF Bretagne et la SNCF Gares et connexions.

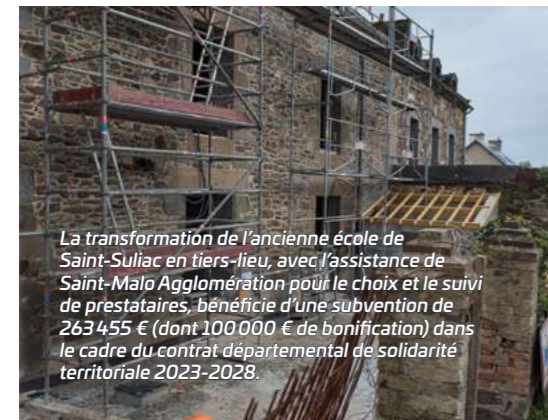


une première série de 10 projets d'investissement dont deux communautaires (la construction du restaurant étudiant - learning center sur le campus malouin et celle de l'unité de méthanisation et de la station bioGNV à Saint-Malo), ainsi que 40 actions d'animation soutenues au volet fonctionnement.

La convention 2023-2025 Bien vivre en Bretagne, dont la programmation est en cours en vue d'une signature en 2024, portera quant à elle sur l'accélération des transitions, les centralités, l'habitat et l'accès aux services. Les subventions, qui s'inscrivent dans une enveloppe globale de près de cinq millions d'euros entre 2021 et 2027, ont déjà bénéficié à 17 projets sur le territoire pour un montant de 2,1 millions.

« La convention territoriale globale est le pendant social du projet de territoire »

Enfin, la convention territoriale globale entre la Caf, Saint-Malo Agglomération, ses 18 communes et deux syndicats intercommunaux d'animation Jeunesse du territoire, approuvée fin 2022, a donné lieu, dès avril 2023, à la formation de trois premiers groupes de travail thématiques (jeunesse, enfance et petite enfance) composés d'élus et de professionnels. Parmi les projets évoqués, le Bafa de territoire et deux projets de crèches avec une réflexion supracommunale. D'une durée de cinq ans, la convention territoriale globale est le pendant social du projet de territoire : une démarche collaborative pour aider et accompagner les familles dans tous les aspects sociaux (développement de l'enfant, autonomie, insertion, logement, etc.).



La transformation de l'ancienne école de Saint-Suliac en tiers-lieu, avec l'assistance de Saint-Malo Agglomération pour le choix et le suivi de prestataires, bénéficie d'une subvention de 263 455 € (dont 100 000 € de bonification) dans le cadre du contrat départemental de solidarité territoriale 2023-2028.

6,7 M€ de subventions entre 2023 et 2027 dans le cadre du contrat départemental de solidarité territoriale (5,1 M€ d'investissement, mobilisables jusqu'à 50 % dès 2023, et 1,6 M€ pour l'animation locale)

DES FONDS DE CONCOURS À L'ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE

Ces subventions de Saint-Malo Agglomération permettent de financer jusqu'à trois projets d'équipement communaux à hauteur de 50 000 euros par commune sur la période 2022-2026, soit un montant total de 900 000 euros. En 2023, 115 970 euros de fonds de concours ont été versés. Les attributions, approuvées en conseil communautaire, doivent entrer dans le champ des projets éligibles du pacte financier et fiscal. Elles font l'objet de deux versements (50 % à la notification et le solde à la fin du projet).

Inaugurée le 7 juillet, la Créature du Briantais, un projet de la ville de Saint-Malo d'un coût total de 280 000 € HT, a reçu deux subventions : 51 380 € de la Région (Bien vivre en Bretagne) et 50 000 € du fonds de concours de Saint-Malo Agglomération.



UNE COOPÉRATION ACTIVE AVEC LE PAYS DE SAINT-MALO

Saint-Malo Agglomération coopère depuis plus de 20 ans avec les trois communautés de communes de Bretagne Romantique, Côte d'Émeraude et pays de Dol-Baie du Mont-Saint-Michel à l'échelle du pays de Saint-Malo. En 2023, ce pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) a notamment lancé la révision du schéma de cohérence territoriale.

89 % de déploiement pour la fibre optique Orange

7 911 prises restant à raccorder

L'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Au titre de l'inscription du Mont-Saint-Michel et sa Baie au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO), l'InterSCoT d'Ille-et-Vilaine a piloté avec la Dreal Bretagne l'élaboration des propositions relatives à la protection, à la conservation, à la valorisation du bien et à la gestion de la zone tampon. Les conclusions ont été partagées lors d'un comité de pilotage, en juin dernier. Les autres volets (gouvernance et partage de gestion ; connaissance du bien et de la baie, appropriation et valorisation de sa valeur universelle exceptionnelle ; communication, tourisme et coopération) n'ont toutefois pas pu être finalisés comme prévu et l'État a proposé d'engager une nouvelle prestation externe globale, afin de consolider les productions déjà réalisées et de finaliser l'élaboration du plan de gestion en 2024-2025.

Avec la loi Climat et résilience adoptée en août 2021, la France s'est fixé l'objectif d'atteindre le zéro artificialisation nette des sols (ZAN) en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduire de moitié la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2021-2031 par rapport à la décennie précédente.

Une convention renouvelée pour la période 2023-2027

La coopération entre les quatre intercommunalités du pays de Saint-Malo s'appuie sur un projet partagé et sa convention de mise en œuvre, qui ont tous deux été actualisés et renouvelés en 2022 pour une nouvelle période de cinq ans, de 2023 à 2027. La mutualisation des moyens humains, financiers ou techniques qui en découle permet de conduire cinq missions principales (le SCoT, le contrat local de santé, le conseil en énergie Rénov'Habitat Bretagne, les contractualisations, le numérique et le système d'information géographique) et quelques actions plus spécifiques. Cela grâce à une quinzaine d'agents mutualisés, à un budget d'un peu plus d'un million d'euros et à un comité de pilotage de 30 élus délégués par les quatre intercommunalités, dont 13 des Saint-Malo Agglomération.

Parmi les actions menées en 2023, plusieurs entraînent dans le cadre du contrat local de santé. Sur Saint-Malo Agglomération, cela s'est concrétisé par le renouvellement de la campagne de mesure du radon, des actions de lutte contre la précarité menstruelle en partenariat avec les acteurs locaux (planning familial, mission locale, association le Goéland, l'Épicerie solidaire malouine...), un dépistage des cancers et une journée santé précarité pour les publics les plus éloignés du soin, une session de formation à la qualité de l'air intérieur destinée aux professionnelles de la petite enfance, une sensibilisation des élus et techniciens à l'urbanisme favorable à la santé, etc.

La révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) est lancée

« Environ 80 questions-réponses ont porté sur l'intégration des dispositions de la loi Climat et résilience et la gestion économe du foncier. »

En cette sixième année de mise en œuvre du SCoT, approuvé en 2017, le service mutualisé a suivi et accompagné les communes de Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Malo, Miniac-Morvan et La Fresnais dans le cadre de la révision de leur plan local d'urbanisme (PLU). Les indicateurs, en particulier ceux qui sont basés sur des données de l'Insee, ont aussi été actualisés afin de mesurer l'impact des orientations d'aménagement définies dans le SCoT.

Le fait marquant de l'année est toutefois le lancement de la révision du SCoT, à l'occasion d'une conférence des maires organisée le 11 avril 2023. Environ 80 questions-réponses ont porté sur l'intégration des dispositions de la loi Climat et résilience et la gestion économe du foncier. Deux autres conférences des maires ont eu lieu, à l'automne, pour commencer à définir les grandes lignes du projet au regard des enjeux.

Cette réflexion a aussi été alimentée par de nombreux échanges et travaux menés à différentes échelles. L'InterSCoT d'Ille-et-Vilaine (qui rassemble les six SCoT du département) a ainsi programmé, pour 2024, des travaux sur le partage de la ressource en eau et la mutualisation du foncier logistique. La conférence des SCoT bretons a poursuivi la réflexion autour de la mise en œuvre de l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette). La Fédération nationale des SCoT a quant à elle nourri les échanges avec tous les autres SCoT de France, lors de différents événements.

Enfin, le cycle de formation en urbanisme des élus, qui avait commencé à l'automne 2022, s'est achevé au 1^{er} trimestre 2023. Il a permis de partager les connaissances, ainsi que de nombreux retours d'expérience sur l'emploi d'outils de gestion économe du foncier. Sur la cinquantaine d'inscrits, une vingtaine étaient de Saint-Malo Agglomération et une synthèse du diagnostic et de l'avancée de la révision du SCoT a été présentée au bureau.





Le pays, porte d'entrée de trois grands dispositifs de financements

Le service des contractualisations accompagne les porteurs de projets du territoire, en tant que guichet local des programmes de financement de l'Union européenne, de l'État et de la région Bretagne. Le contrat de relance, de ruralité et de transition écologique (CRRTE) est l'un des grands dispositifs. Conclu entre l'État et les communautés du pays de Saint-Malo, il priorise les aides pour les projets communaux ou intercommunaux à forte valeur durable ajoutée.

Autre dispositif, le programme européen Leader (liaison entre actions de développement de l'économie rurale). Lancé en 2023, le nouveau programme Leader 2023-2027 du pays de Saint-Malo prévoit jusqu'à 100 000 € d'aide par projet pour rendre l'habitat désirable, accessible et durable pour des projets publics ou privés s'inscrivant dans cette stratégie. Saint-Malo Agglomération a rejoint le comité de programmation chargé de sélectionner les projets et sept structures publiques ou privées ont été accompagnées pour étudier la possibilité d'en bénéficier. Les porteurs de projets ayant sollicité une aide Leader sur l'ancienne programmation 2014-2023 ont par ailleurs été accompagnés pour constituer leurs demandes de paiement, comme l'association Octav qui a créé un atelier de transformation alimentaire.

Quant au programme européen DLAL FEAMPA (volet territorial du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture), porté en coopération entre les communautés du pays de Saint-Malo et Dinan Agglomération, il vise à développer l'économie bleue locale par des projets innovants et collectifs. Une enveloppe de 1,03 million d'euros pour la période 2023 - 2027 est prévue à ce titre et six projets ont été sélectionnés. Parmi eux : celui des Paniers de la mer

en partenariat avec Pass'emploi pour valoriser les invendus d'araignées de mer en une soupe de poisson destinée principalement à l'aide alimentaire; celui de l'association Saint-Malo Émeraude plongée qui propose aux élèves du Lycée maritime une initiation à la plongée professionnelle; et le projet Bulots coopération entre les comités de pêches 35 et 22 pour améliorer les connaissances sur le bulot et, à terme, la gestion de cette ressource par les pêcheurs.

80 citoyens motivés pour donner leur avis

L'année 2023 a été active pour le Codesen (Conseil de développement économique, social et environnemental des communautés du pays de Saint-Malo). Cet organe consultatif qui compte environ 80 membres a publié une plaquette pour une approche citoyenne de la densité urbaine. Il a participé aux travaux de la révision du SCoT et aux nouvelles stratégies dans le cadre des fonds européens. Il s'est autosaisi du sujet du « partage de l'eau en Pays de Saint-Malo » et a lancé un groupe de travail sur ce sujet. Il a également travaillé au renouvellement des vingt membres de son bureau via la diffusion d'un appel à candidatures et la conception d'un flyer.



472 000 €
de financements de l'État attribués aux projets reconnus CRRTE du territoire de l'agglomération de Saint-Malo

8 communes ont sollicité le service contractualisation pour faire une revue de projets et étudier les possibilités de subventions

392 967,29 € de FEAMPA pour 6 projets sélectionnés

DÉMARCHES FACILITÉES AVEC FRANCE SERVICES

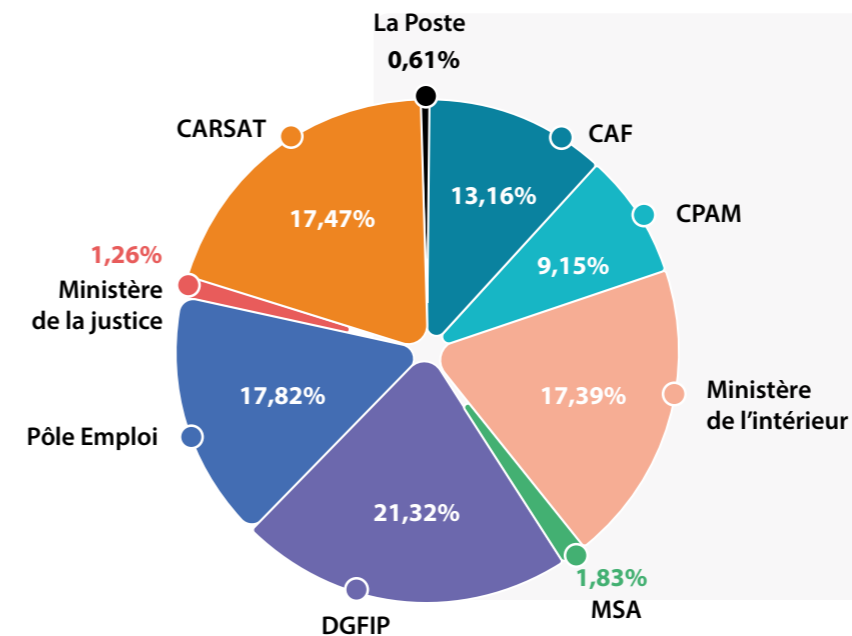
4 275 accompagnements par les médiatrices France services
75,95 % en présentiel (dont 44,92 % sur rendez-vous)
23,56 % par téléphone

394 rendez-vous avec un partenaire local pendant leurs permanences

96 accès à un ordinateur en libre-service

Accueillie depuis juillet 2022 dans des bureaux provisoires, France services de Cancale a été officiellement inaugurée en janvier 2023. Des permanences sont également assurées à Saint-Méloir-des-Ondes, Saint-Coulomb et Plerguer. L'objectif est de faciliter l'accès aux services publics grâce à la présence de médiateurs qui écoutent, informent, orientent et accompagnent les usagers dans leurs démarches.

France services, qui représente un bouquet de neuf services publics (11 au 1^{er} janvier 2024), répond à un réel besoin, notamment pour les 80 % des usagers qui ne maîtrisent pas ou mal les outils numériques. Ils sont 36 % à venir pour réaliser des démarches en ligne et 32 % pour comprendre une démarche administrative et être accompagné. Le site de Cancale, dont les locaux définitifs ont été inaugurés en janvier au 11, résidence Bel-Event, dispose d'espaces numérique et documentaire. Il est animé 24 heures par semaine par deux médiatrices, qui assurent également les permanences dans les mairies de Saint-Coulomb, Plerguer et Saint-Méloir-des-Ondes. À cela s'ajoutent des temps d'accueil proposés par des partenaires locaux : le CDAS (centre départemental d'action sociale), le conciliateur de justice, l'Adil (association pour le droit au logement), le clic (centre local d'information pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap), etc.



9 SERVICES PUBLICS NATIONAUX

En 2023, les demandes les plus fréquentes ont concerné les retraites, les actes administratifs (notamment les pré-demandes de titres d'identité en ligne), l'emploi et l'insertion, et les impôts (notamment la nouvelle déclaration) de l'identité des occupants (gérer mes biens en ligne). Au total, les neuf services publics représentés ont généré 2 949 accompagnements (soit 70 % des demandes, le solde faisant partie de questions et besoins divers ne faisant pas partie du bouquet actuel). France Renov' et le chèque énergie intégreront France services au 1^{er} janvier 2024.

UN NOUVEAU SITE WEB POUR PLUS D'INFOS ET PLUS DE SERVICES

stmalo-agglomeration.fr

En janvier 2023, l'Agglo a mis en ligne son nouveau site web, entièrement refondu, et auquel le développement économique (qui avait un site à part) a été intégré.

Plus convivial, plus ergonomique, plus pratique avec de nombreuses démarches facilitées en ligne, plus informatif, le nouveau site est aussi plus inclusif avec un score d'accessibilité de 100 % lors de son audit. Il a été conçu et développé en responsive web pour une lecture optimisée sur téléphone portable, mode de consultation le plus fréquent. Il est hébergé sur des serveurs situés en France choisis pour leur performance, leur sécurité et leur responsabilité environnementale. Et bien sûr, il respecte les normes RGPD de protection des données personnelles.

LES FRÉQUENTATIONS 2023 DU NOUVEAU SITE WEB*

141 352 visites, soit une fréquentation, soit 50 % de plus qu'en 2022 (94 035 visites avaient été comptabilisées : 74 400 pour le site générique et 19 635 pour le site du développement économique)

96 665 visiteurs (68 % revenant plusieurs fois contre 1 % en 2022)

645 059 pages lues, plus du double par rapport à 2022

3 min 30 s de temps de consultation moyen (entre 2 min 10 s et 2 min 30 s en 2022)

24 % de taux de rebond (66 % en 2022) Le taux de rebond est le pourcentage de visiteurs qui viennent sur un site et qui en sortent sans consulter d'autres pages. Un taux de rebond est considéré comme excellent quand il est en dessous de 40 %.

Facebook : 7 568 abonnés (7 % de plus qu'en 2022)

Twitter/X : 5 545 abonnés (1 % de plus qu'en 2022)

Instagram : 2 116 abonnés (18 % de plus qu'en 2022)

LinkedIn : 4 721 (28 % de plus qu'en 2022)

Youtube : 4 63 abonnés (17 % de plus qu'en 2022)

*Période 26/01/2022 - 26/01/2023 vs 26/01/2023 - 26/01/2024



CANCALE

5 313 habitants

Soutien et accompagnement

Part du budget général de l'Agglo reversée à la commune

125 688 € de dotation de solidarité communautaire
494 710 € d'attribution de compensation
22 500 € de fonds de concours pour l'extension du musée (solde de 50 % dans le cadre de l'ancien pacte financier)

Conseiller en énergie partagé

Bilan des consommations énergétiques des 3 dernières années

Présentation de la loi et accompagnement à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Diagnostic énergétique des 4 appartements de Bel Event et des bureaux en rez-de-chaussée

Accès aux services publics

1 Maison France services (24h de permanences du lundi au vendredi, sauf mardi matin et jeudi après-midi)

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

227 certificats d'urbanisme
76 permis de construire, 47 modificatifs
2 permis d'aménager
331 déclarations préalables
13 permis de démolir
40 déclarations d'ouverture de chantier
140 déclarations

d'achèvement et de conformité des travaux, 77 instruites
14 recours

60 logements autorisés, 33 commencés

Nouveaux logements sociaux mis en location

2 logements cofinancés par l'Agglo (La Ville-ès-Penniaux)

Économie

Zone d'activités

Lancement de l'étude et démarrage des acquisitions foncières pour l'extension de la ZA La Bretonnière

Soutien aux entreprises de proximité

- 3 Pass Commerce et artisanat numérique (2 000 € chacun) versés à Fleur de ciel, à la Maison Amagaou et à la crêperie L'Hirondelle
- Intégration du secteur Haut de ville au dispositif au dispositif des Pass

Mairie : 48, rue du Port 35260 Cancale
02 99 89 60 15 - www.ville-cancale.fr

Vie quotidienne

Déchets

91 points d'apport volontaire (5 installés en 2023)

Recyclables collectés un lundi sur deux

Déchets ménagers collectés le jeudi

1 déchèterie

Eau potable

342 816 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

317 365 m³ d'eaux usées collectés

4 928 abonnés

236 contrôles de branchements (176 d'exploitation, 60 pour vente)

1 station d'épuration et 16 postes de relèvement

448 922 m³ d'eau en entrée de station

135 tonnes de boues évacuées

4 615 m de réseau d'eaux usées curés préventivement et 355 m contrôlés par caméra

4 457 m de réseau d'eaux pluviales curés

préventivement et 1 334 m contrôlés par caméra
158 curages de grilles ou avaloirs

194 ml de canalisations remplacées, désamiantage des canalisations de l'ancienne station d'épuration et travaux divers (reprises de regards, branchements) pour un coût total de 237 248 €

1 295 ml de canalisations réhabilitées (115 557 € HT)

Assainissement non collectif

291 installations

87 contrôles

Mobilité

3 lignes de bus régulières
Création d'un arrêt de bus à La ville Ballet

18 services scolaires

10 places de stationnements vélos :
1 abri et 1 box

Amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

10 diagnostics réalisés (41 depuis 2020)

4 dossiers déposés (24 depuis 2020)

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

8 assistants maternels agréés en activité

36 places théoriques

29 ateliers organisés (34 enfants distincts et 7 professionnels distincts)

Conférence sur l'alimentation d'Anne Trebullle

Aquamalo

7 classes de primaire

(2 écoles) accueillies dans le cadre du cycle Savoir nager

10 classes de secondaire (2 établissements) accueillies

Animations territoriales gratuites

39 jeunes dans les coulisses de la Route du Rock (8 avec le service jeunesse de l'espace Bel Air, 31 avec l'accueil de loisir)

Biodiversité

Lutte contre les espèces invasives

118 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

CHÂTEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE

1 704 habitants



Soutien et accompagnement

Part du budget général de l'Agglo reversée à la commune

32 750 € d'attribution de compensation
184 233 € de dotation de solidarité communautaire

Contrat départemental de solidarité territoriale : 1 projet retenu en 2023

Rénovation énergétique d'un logement classé G (50 % de subvention programmée)

Conseiller en énergie partagé

Présentation de la loi et accompagnement à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Diagnostic énergétique du logement de secours

Prévention des inondations

Le Syndicat littoral de la Baie du Mont Saint-Michel devient gestionnaire du système d'endiguement.

Urbanisme et habitat

Nouveaux logements sociaux mis en location

23 logements cofinancés par l'Agglo (Moulin de Laval)

Amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

1 diagnostic réalisé (7 depuis 2020)

1 dossier déposé (3 depuis 2020)

Biodiversité

Lutte contre les espèces invasives

11 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Économie

Soutien aux entreprises de proximité

1 Pass Commerce et artisanat de 7 500 € au garage Perrudin

Vie quotidienne

Déchets

14 points d'apport volontaires (3 installés en 2023)

Recyclables collectés un vendredi sur deux

Déchets ménagers collectés le jeudi

Eau potable

342 816 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

51 495 m³ d'eaux usées collectés

798 abonnés

11 contrôles de branchements (3 d'exploitation, 8 pour vente)

1 station d'épuration et 2 postes de relèvement

109 142 m³ d'eaux en entrée de station

35 tonnes de boues évacuées

552 m de réseau d'eaux usées curés préventivement, 80 m curativement et 859 m contrôlés par caméra

471 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement

66 curages de grilles ou avaloirs

Travaux sur la station d'épuration (3 421 € HT)

478 ml de canalisations réhabilitées (48 972 € HT)

Mobilité

1 ligne de bus régulière
7 services scolaires

Famille et enfance

Aquamalo

5 classes de primaire (2 écoles) accueillies dans le cadre du cycle Savoir nager

Petite enfance (Mape)

14 assistants maternels agréés en activité

46 places théoriques

10 ateliers (35 enfants distincts et 12 professionnels distincts)

Réunion de rentrée des assistants maternels (37 participants)

2 soirées d'échanges professionnels

1 Festy'Mape sur le thème du freestyle

Mairie : 13, rue du Pavé Saint-Charles 35430 Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine
02 99 58 41 32 - <https://chateauneuf-d-illeetvilaine.com>

HIREL

1 391 habitants

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

32 018 € de dotation de solidarité communautaire

Contrat départemental de solidarité territoriale: 1 projet retenu en 2023

Création de voies douces en centre bourg et le long de la RD 155 (20,37 % de subvention programmée)

Conseiller en énergie partagé

- Bilan des consommations énergétiques sur les 3 dernières années
- Présentation de la loi et accompagnement à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables
- Diagnostic énergétique de la cantine
- Accompagnement à la candidature au programme ACTEE+

Prévention des inondations

Le Syndicat littoral de la Baie du Mont Saint-Michel devient gestionnaire du système d'endiguement.

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

50 certificats d'urbanisme
5 permis de construire, 1 modificatif
30 déclarations préalables
3 déclarations d'ouverture de chantier
22 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux, 11 instruites
2 recours
1 logement commencé

Habitat

Opah intercommunale (opération d'amélioration de l'habitat)

- 3 diagnostics réalisés (17 depuis 2020)
- 3 dossiers déposés (14 depuis 2020)

Économie

Soutien aux entreprises de proximité

2 Pass commerce et artisanat versés : Hi Bat (3 720 €), La chaumière d'Hirel (3 150 €)

Vie quotidienne

Déchets

8 points d'apport volontaire
Recyclables collectés un mardi sur deux
Déchets ménagers collectés le mercredi

Eau

62 439 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

37 910 m³ d'eaux usées collectés
636 abonnés
17 contrôles de branchements (15 d'exploitation, 2 pour vente)

2 stations d'épuration et 4 postes de relèvement
139 286 m³ d'eaux en entrée de station
1 250 m de réseau d'eaux usées curés préventivement
615 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement et 93 m contrôlés par caméra
90 curages de grilles ou d'avaloirs

Assainissement non collectif

186 installations
26 contrôles

Mobilité

2 lignes de bus régulières
14 services scolaires

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

6 assistants maternels agréés en activité
26 places théoriques
29 ateliers (36 enfants distincts et 13 professionnels distincts)
1 Festy'Mape sur le thème de la musique avec un intervenant extérieur

Aquamalo

1 classe de primaire accueillie dans le cadre du cycle Savoir nager

Animations territoriales

- Une visite gratuite des coulisses de la Route du Rock et un accès gratuit au festival Quai des bulles (via le syndicat intercommunal animation enfance jeunesse)
- Carrément vache, une expo de Quai des bulles, prêtée du 25 septembre au 6 octobre, à l'école primaire Le long Sillon

Biodiversité

Lutte contre les espèces invasives

14 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

47 565€ de dotation de solidarité communautaire
43 452 € d'attribution de compensation fonctionnement

Urbanisme et services d'ingénierie

Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme
Fin de la mission d'ingénierie pour la passerelle Biez Briand

Prévention des inondations

Le Syndicat littoral de la Baie du Mont Saint-Michel devient gestionnaire du système d'endiguement.

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

101 certificats d'urbanisme
28 permis de construire, 9 modificatifs
4 permis d'aménager
85 déclarations préalables
5 permis de démolir
10 déclarations d'ouverture de chantier
41 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux,

30 instruites
7 recours
14 logements autorisés, 8 commencés

Amélioration de l'habitat

Opah intercommunale (opération d'amélioration de l'habitat)
10 diagnostics réalisés (40 depuis 2020)
2 dossiers déposés (13 depuis 2020)

Biodiversité

Bocage

601 ml, soit 400 arbres et arbustes, plantés (1 bénéficiaire)

Lutte contre les espèces invasives

33 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Économie

Zone d'activités

Redynamisation de La Folleville, une zone de proximité où il reste du foncier et qui connaît un regain d'intérêt.

Soutien aux entreprises de proximité

1 Pass commerce et artisanat versé (R.Santos : 994 €)

LA FRESNAIS

2 546 habitants

Vie quotidienne

Déchets

3 points d'apport volontaire
Recyclables collectés un mardi sur deux
Déchets ménagers collectés le mercredi

Eau potable

92 033 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

71 970 m³ d'eaux usées collectés
1 128 abonnés

22 contrôles de branchements (7 d'exploitation, 15 pour vente)

1 station d'épuration et 12 postes de relèvement
199 521 m³ d'eaux en entrée de station

56,58 tonnes de boues évacuées
2 190 m de réseau d'eaux usées curés préventivement, 160 m curativement
375 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement
137 curages de grilles ou d'avaloirs

Assainissement non collectif

154 installations, 18 contrôles
1 subvention de 2 550 € pour mise en conformité

Mobilité

4 lignes de bus régulières
23 services scolaires
8 places de stationnement vélos : 4 box

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

20 assistants maternels agréés en activité
82 places théoriques
31 ateliers (80 enfants distincts et 28 professionnels)
Fête de l'hiver
Soirée d'échanges professionnels sur les attentes parentales avec Sandra Sorgniard
Concert et partenariat avec la petite vague (41 enfants, 17 assistants maternels)

AquaMalo

5 classes de primaire (2 écoles) dans le cadre du cycle Savoir nager

Animations territoriales

Une visite gratuite des coulisses de la Route du Rock et un accès gratuit au festival Quai des bulles (via le syndicat intercommunal animation enfance jeunesse)
Monstrobulles, une expo de Quai des bulles, prêtée du 7 au 15 septembre à l'école Les Frênes



LA GOUESNIÈRE

1 968 habitants

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

34 849 € de dotation de solidarité communautaire
108 416 € d'attribution de compensation

Contrat départemental de solidarité territoriale: 1 projet retenu en 2023

Transformation en espace jeunes d'un bâtiment communal (43,7 % de subvention programmée)

Prévention des inondations

Le Syndicat littoral de la Baie du Mont Saint-Michel devient gestionnaire du système d'endiguement.

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

42 certificats d'urbanisme
8 permis de construire, 8 modificatifs
1 permis d'aménager
54 déclarations préalables
3 déclarations d'ouverture de chantier
43 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux, 30 instruites
1 recours
6 logements autorisés, 7 commencés

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

5 diagnostics réalisés (18 depuis 2020)
1 dossier déposé (7 depuis 2020)

Économie

Soutien aux entreprises de proximité

2 Pass Commerce et artisanat (7 500 € chacun) à HP Bois et Groot

Vie quotidienne

Déchets

2 points d'apport volontaire
Recyclables collectés un mardi sur deux
Déchets ménagers collectés le mercredi

Eau potable

67 284 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

60 007 m³ d'eaux usées collectés
914 abonnés
34 contrôles de branchements (16 d'exploitation, 18 pour vente)
1 station d'épuration et 3 postes de relèvement
132 414 m³ d'eaux en entrée de station
1 262 m de réseau d'eaux usées curés préventivement et 68 m contrôlés par caméra
500 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement et 490 m contrôlés par caméra
51 curages de grilles ou d'avaloirs
277 ml de canalisations remplacées (72 389 € HT)

Assainissement non collectif

89 installations
55 contrôles

Mobilité

2 lignes de bus régulières
20 services scolaires
24 places de stationnement vélos : 2 abris et 4 box

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

10 assistants maternels agréés en activité
31 places théoriques

Aquamalo

4 classes de primaire (2 écoles) accueillies dans le cadre du cycle Savoir nager

Biodiversité

Lutte contre les espèces invasives

10 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

LA VILLE-ÈS-NONAIIS

1 221 habitants



Vie quotidienne

Déchets

15 points d'apport volontaire
Recyclables collectés un vendredi sur deux
Déchets ménagers collectés le jeudi

Eau potable

41 956 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

35 174 m³ d'eaux usées collectés
558 abonnés
15 contrôles de branchements (1 d'exploitation, 14 pour vente)
3 stations d'épuration et 2 postes de relèvement
794 m de réseau d'eaux usées curés préventivement
498 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement
10 curages de grilles ou avaloirs
Reprise des berges de la station d'épuration (2 229 € HT)
246 ml de canalisations réhabilitées (27 486 € HT)

Assainissement non collectif

90 installations, 13 contrôles
1 subvention de 2 550 € pour mise en conformité

Mobilité

1 ligne de bus régulière
9 services scolaires
8 places de stationnement vélos : 1 abri

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

5 assistants maternels agréés en activité
18 places théoriques
13 ateliers (34 enfants distincts et 11 professionnels distincts)
Conférence Comme un pinceau dans l'eau d'Hugo Duras

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

24 665 € de dotation de solidarité communautaire
20 673 € d'attribution de compensation

Conseiller en énergie partagé

Bilan des consommations énergétiques sur les 3 dernières années
Présentation de la loi et accompagnement à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables
Diagnostic énergétique de la salle des fêtes

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

30 certificats d'urbanisme
6 permis de construire, 4 modificatifs
36 déclarations préalables
2 déclarations d'ouverture de chantier
23 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux, 17 instruites
2 recours
14 logements autorisés, 11 commencés

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

2 diagnostics réalisés (8 depuis 2020)
5 dossiers déposés depuis 2020

Biodiversité

Bocage

136 ml, soit 90 arbres et arbustes, plantés (1 bénéficiaire)

Lutte contre les espèces invasives

7 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Soutien aux entreprises de proximité

1 pass commerce et artisanat attribué

Mairie : 5, rue Raphaël de Folligné 35350 La Gouesnière
02 99 58 80 80 - www.lagouesniere.fr

Mairie : 15, rue de la Rance 35430 La Ville-ès-Nonais
02 99 58 41 92 - <https://la-ville-es-nonais.fr>



LE TRONCHET

1 193 habitants

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

24 642 € de dotation de solidarité communautaire

149 177 € d'attribution de compensation

22 500 € de fonds de concours pour sécuriser l'entrée et la sortie de bourg (acompte de 50 % dans le cadre pacte financier 2021-2026)

Conseiller en énergie partagé

Bilan des consommations énergétiques sur les 3 dernières années

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

38 certificats d'urbanisme

14 permis de construire

3 permis de construire modificatifs

40 déclarations préalables

3 permis de démolir

5 déclarations d'ouverture de chantier

13 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux, 7 instruites

8 recours

6 logements autorisés, 5 commencés

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

4 diagnostics réalisés (18 depuis 2020)

3 dossier déposé (8 depuis 2020)

Vie quotidienne

Déchets

4 points d'apport volontaire

Recyclables collectés un lundi sur deux

Déchets ménagers collectés le vendredi

Eau potable

47 450 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

34 280 m³ d'eaux usées collectés

397 abonnés

15 contrôles de branchements (2 d'exploitation, 13 pour vente)

2 stations d'épuration et 3 postes de relèvement

74 399 m³ d'eaux en entrée de station

4,18 tonnes de boues évacuées

571 m de réseau d'eaux usées curés préventivement et 56 m contrôlés par caméra

400 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement et 414 m contrôlés par caméra

61 curages de grilles ou d'avaloirs

Assainissement non collectif

181 installations

11 contrôles

Mobilité

1 ligne de bus régulière

9 services scolaires

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

5 assistants maternels agréés en activité

15 places théoriques

13 ateliers (23 enfants distincts et 8 professionnels distincts)

Biodiversité

Lutte contre les espèces invasives

16 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

1 rendez-vous mensuel de la transition écologique (Pourquoi restaurer un cours d'eau ? le 30 août)

Mairie : 2, rue du Baillage 35540 Le Tronchet
02 99 58 95 39 - <https://letronchet.eu/>

LILLEMER

370 habitants



Vie quotidienne

Déchets

1 point d'apport volontaire

Recyclables collectés un mardi sur deux

Déchets ménagers collectés le mercredi

Eau potable

12 760 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

100 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement

15 curages de grilles ou d'avaloirs

Assainissement non collectif

189 installations, 63 contrôles

Mobilité

1 ligne de bus régulière

6 services scolaires

8 places de stationnement vélos (1 abri)

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

2 assistants maternels agréés en activité

10 places théoriques

Animations territoriales gratuites

5 enfants dans les coulisses de la Route du Rock (avec l'Association jeunesse lilléméroise)

Économie

Soutien aux entreprises de proximité

1 bénéficiaire d'un pass commerce et artisanat

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

12 254 € de dotation de solidarité communautaire

3 151 € d'attribution de compensation

Ingénierie touristique

Actualisation des circuits de randonnée (accompagnement)

Conseiller en énergie partagé

Bilan des consommations énergétiques sur les 3 dernières années

Présentation de la loi et accompagnement à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Prévention des inondations

Le Syndicat littoral de la Baie du Mont Saint-Michel devient gestionnaire du système d'endiguement.

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

30 certificats d'urbanisme

6 permis de construire, 3 modificatifs

10 déclarations préalables

1 permis de démolir

12 déclarations d'ouverture de chantier

7 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux, 8 instruites

9 logements autorisés, 13 commencés

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

1 diagnostic réalisé (4 depuis 2020)

2 dossiers déposé depuis 2020

Biodiversité

Lutte contre les espèces invasives

3 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Mairie : 2, le Bourg 35111 Lillemer
02 99 58 95 39 - <https://lillemer.fr>

MINIAC-MORVAN

4257 habitants

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

91 626 € d'attribution de compensation
174 398 € de dotation de solidarité communautaire

Contrat départemental de solidarité territoriale : 1 projet retenu en 2023

Aménagement d'une liaison douce (18,24 % de subvention programmée)

Accompagnement

Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme

Actualisation des circuits de randonnée

Conseiller en énergie partagé

Bilan des consommations énergétiques sur les 3 dernières années
Présentation de la loi et accompagnement à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables
Diagnostic énergétique de la cantine et de l'école

Prévention des inondations

Le Syndicat littoral de la Baie du Mont Saint-Michel devient gestionnaire du système d'endiguement.

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

167 certificats d'urbanisme
43 permis de construire, 16 modificatifs
6 permis d'aménager
131 déclarations préalables
3 permis de démolir
20 déclarations d'ouverture de chantier
87 déclarations d'achèvement et de

conformité des travaux, 48 instruites
6 recours
14 logements autorisés, 10 commencés

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

3 diagnostics réalisés (41 depuis 2020)
1 dossier déposé (20 depuis 2020)

Économie

Soutien aux entreprises de proximité

1 Pass Commerce et artisanat : Quercus paysage (4 678 €) et Osmose (2 313 €)

Vie quotidienne

Déchets

16 points d'apport volontaire (3 installés en 2023)
Recyclables collectés un mardi sur deux
Déchets ménagers collectés le mercredi
1 déchèterie

Eau potable

174 852 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

111 909 m³ d'eaux usées collectés
1 648 abonnés
91 contrôles de branchements (39 d'exploitation, 52 pour vente)
3 stations d'épuration, 5 postes de relèvement
214 908 m³ d'eaux en entrée de station

41,63 tonnes de boues évacuées

1 912 m de réseau d'eaux usées curés préventivement, 180 m contrôlés par caméra
569 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement et 358 m contrôlés par caméra
124 curages de grilles ou d'avaloirs

20 ml de canalisations remplacées (18 997 € HT)
209 ml de canalisations réhabilitées (22 127 € HT)

Assainissement non collectif

535 installations, 164 contrôles

Mobilité

1 ligne de bus régulière
9 services scolaires
12 places de stationnements pour les vélos : 1 abri et 2 box

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

31 assistants maternels agréés en activité
100 places théoriques
28 ateliers (59 enfants distincts et 21 professionnels distincts)

Aquamalo

13 classes de primaire (2 écoles) accueillies dans le cadre du cycle Savoir nager

Animations territoriales gratuites

24 enfants dans les coulisses de la Route du Rock avec leur accueil de loisirs.

18 ados au festival Quai des Bulles, 1 exposition Planche des coloristes prêtée du 2 au 13 octobre à la bibliothèque municipale, 1 formation gratuite dispensée aux bibliothécaires.

Biodiversité

Bocage

396 ml représentant 264 arbres et arbustes plantés (1 bénéficiaire)

Lutte contre les espèces invasives

43 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

54 302 € de dotation de solidarité communautaire
239 835 € d'attribution de compensation fonctionnement
22 250 € de fonds de concours pour l'extension du centre de loisirs de la Cerisaie (solde de 50 % dans le cadre pacte financier 2021-2026)

Ingénierie touristique

Actualisation des circuits de randonnée (accompagnement)

Prévention des inondations

Le Syndicat littoral de la Baie du Mont Saint-Michel devient gestionnaire du système d'endiguement

Maison France Services

3 heures de permanence par semaine à la maison des Galopins (mardi matin)

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

5 certificats d'urbanisme
34 permis de construire, 15 modificatifs
2 permis d'aménager
109 déclarations préalables
4 permis de démolir
20 déclarations d'ouverture de chantier
72 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux, 22 instruites
5 recours

11 logements autorisés, 16 commencés

Nouveaux logements sociaux mis en location

8 logements cofinancés par l'Agglo (Le Clos des aubépines, rue de Lette)

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

6 diagnostics réalisés (29 depuis 2020)
3 dossiers déposés (16 depuis 2020)

Biodiversité

Bocage

1 553 ml de bocage, soit 352 arbres et arbustes, plantés (2 bénéficiaires)

Lutte contre les espèces invasives

39 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Mairie : 1, place de la Mairie 35540 Plerguer
02 99 58 91 27 - www.plerguer.fr

PLERGUER

2826 habitants

Vie quotidienne

Déchets

5 points d'apport volontaire
Recyclables collectés un lundi sur deux
Déchets ménagers collectés le mercredi

Eau potable

94 776 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

57 286 m³ d'eaux usées collectés
852 abonnés
23 contrôles de branchements (6 d'exploitation, 17 pour vente)

1 station d'épuration et 5 postes de relèvement
94 011 m³ d'eaux en entrée de station

17,30 tonnes de boues évacuées

1 256 m de réseau d'eaux usées curés préventivement et 248 m contrôlés par caméra

293 m de réseau d'eaux pluviales, 405 m contrôlés par caméra

150 curages de grilles ou d'avaloirs

166 ml de canalisations remplacées y compris les travaux sur la lagune (81 787 € HT)

Assainissement non collectif

515 installations, 21 contrôles
1 subvention de 2 550 € pour mise en conformité

Mobilité

1 ligne de bus régulière
5 services scolaires

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

13 assistants maternels agréés en activité
43 places théoriques
31 ateliers (41 enfants distincts et 14 professionnels distincts)
1 Festy'Mape motricité

Aquamalo

6 classes de primaire (2 écoles) accueillies dans

le cadre du cycle Savoir nager

Animations territoriales gratuites

Une formation gratuite des bibliothécaires dans le cadre de Quai des bulles

Participation de l'école publique au festival Regards croisés

Économie

Aménagement de zone d'activités

1 zone d'activités de proximité (Le Mesnil) prévue (livraison en 2026)

Soutien aux entreprises de proximité

1 pass commerce et artisanat attribué à Décape et dégomme (6 529 €)



SAINT-BENOÎT-DES-ONDES

972 habitants

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

21 917 € de dotation de solidarité communautaire
30 917 € d'attribution de compensation

Conseiller en énergie partagé

Bilan des consommations sur les 3 dernières années
Présentation de la loi et accompagnement à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Diagnostic énergétique de la salle polyvalente

Maison France services

3 heures de permanence Maison France services par semaine

Prévention des inondations

Le Syndicat littoral de la Baie du Mont Saint-Michel devient gestionnaire du système d'endiguement

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

31 certificats d'urbanisme
5 permis de construire, 1 modificatif
17 déclarations préalables
2 déclarations d'ouverture de chantier
12 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux, 10 instruites
2 logements autorisés

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

- 10 diagnostics réalisés depuis 2020
- 1 dossier déposé (5 depuis 2020)

Biodiversité

Lutte contre les espèces invasives

5 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Vie quotidienne

Déchets

16 points d'apport volontaire
Recyclables collectés un mardi sur deux
Déchets ménagers collectés le jeudi

Eau potable

43 802 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

43 737 m³ d'eaux usées collectés
618 abonnés
32 contrôles de branchements (16 d'exploitation, 16 pour vente)
1 station d'épuration et 3 postes de relèvement
69 339 m³ d'eaux en entrée de station
703 m de réseau d'eaux usées curés préventivement et 60 curativement

149 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement et 150 curativement

51 curages de grilles ou d'avaloir

Assainissement non collectif

4 installations

Mobilité

2 lignes de bus régulières
14 services scolaires

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

4 assistants maternels agréés en activité
19 places théoriques

Aquamalo

2 classes de primaire accueillies dans le cadre du cycle Savoir nager

Économie

Soutien aux entreprises de proximité

1 Pass Commerce et artisanat versé de 6 474 € au Panier bénédicte

Mairie : 19 rue du bord de mer 35114 Saint-Benoît-des-Ondes
02 99 58 77 06 - www.ville-saint-benoit-des-ondes.fr

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

63 159 € de dotation de solidarité communautaire
211 368 € d'attribution de compensation
1 229 € de fonds de concours pour des travaux d'amélioration du centre d'accueil de loisirs (acompte de 50 % dans le cadre pacte financier 2021-2026)

Ingénierie touristique

Actualisation des circuits de randonnée (accompagnement)

Maison France Service

3 heures de permanence par semaine à la mairie (jeudi après-midi)

Prévention des inondations

Le Syndicat littoral de la Baie du Mont Saint-Michel devient gestionnaire du système d'endiguement

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

16 certificats d'urbanisme
40 permis de construire, 13 modificatifs
2 permis d'aménager
87 déclarations préalables
2 permis de démolir
25 déclarations d'ouverture de chantier
49 déclarations d'achèvement et de

conformité des travaux, 23 instruites

6 recours

30 logements autorisés, 31 commencés

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

8 diagnostics réalisés (23 depuis 2020)

1 dossier déposé (9 depuis 2020)

Biodiversité

Bocage

2 231 ml, soit 1 487 arbres et arbustes, plantés (6 bénéficiaires)

Lutte contre les espèces invasives

48 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Éducation à l'environnement

1 rendez-vous de la transition écologique: Entre vents et marées, les dunes un milieu important (le 25/03)

Gestion des milieux aquatiques

Restauration du cours d'eau Sainte Suzanne sur 3 secteurs (lieux-dits de la Jeulais, du Pont Gilles et des Barreaux)

Mairie : 16 rue de la Mairie 35350 Saint-Coulomb
02 99 89 00 21 - www.saintcoulomb.com

SAINT-COULOMB

2870 habitants



Vie quotidienne

Déchets

19 points d'apport volontaire
Recyclables collectés un lundi sur deux
Déchets ménagers collectés le vendredi

Eau potable

120 868 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

104 368 m³ d'eaux usées collectés
1 602 abonnés
67 contrôles de branchements (34 d'exploitation, 33 pour vente)

1 station d'épuration et 9 postes de relèvement
226 529 m³ d'eaux en entrée de station

39,19 tonnes de boues évacuées

3 656 m de réseau d'eaux usées curés préventivement, 1888 m contrôlés par caméra et

1300 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement
576 curages de grilles ou d'avaloirs

Reprise de regards et travaux route de la Tannée (58 668 € HT)

342 ml de canalisations réhabilitées rue des Haugeards (30 497 € HT)

Assainissement non collectif

242 installations, 11 contrôles

Mobilité

2 lignes de bus régulières
16 services scolaires
10 places de stationnements pour les vélos : 1 abri et 1 box

Urbanisme et aménagement

Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme
Études de maîtrise d'œuvre pour les itinéraires cyclables de Saint-Coulomb vers les plages

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

7 assistants maternels agréés en activité
35 places théoriques
23 ateliers (35 enfants distincts et 9 professionnels distincts)
Fête de l'hiver (44 enfants, 1 famille, 16 assistants maternels)
Festy' Mape Snoezelen

Économie

Soutien aux jeunes agriculteurs

1 Pass jeune agriculteur (5 000 €) attribué à l'Oasis de la Basse rue

Animations territoriales gratuites

40 enfants à Quai des Bulles avec leur accueil de loisirs

SAINT-GUINOUX

1 206 habitants



Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

23 789 € de dotation de solidarité communautaire
37 508 € d'attribution de compensation

Conseiller en énergie partagé

Bilan des consommations sur les 3 dernières années
Présentation de la loi et accompagnement à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Diagnostic énergétique de la maison des associations

Prévention des inondations

Le Syndicat littoral de la Baie du Mont Saint-Michel devient gestionnaire du système d'endiguement

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

35 certificats d'urbanisme
9 permis de construire, 1 modificatifs
53 déclarations préalables
1 permis de démolir
2 déclarations d'ouverture de chantier
18 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux, 15 instruites
2 recours
10 logements autorisés, 11 commencés

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

4 diagnostics réalisés (8 depuis 2020)
4 dossiers déposés (7 depuis 2020)

Biodiversité

Lutte contre les espèces invasives

6 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Vie quotidienne

Déchets

6 points d'apport volontaire
Recyclables collectés un mardi sur deux
Déchets ménagers collectés le mercredi

Eau potable

41 652 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

29 742 m³ d'eaux usées collectés
451 abonnés
21 contrôles de branchements (2 d'exploitation, 19 pour vente)
1 station d'épuration et 6 postes de relèvement

34 492 m³ d'eaux en entrée de station
413 m de réseau d'eaux usées curés préventivement
400 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement
70 curages de grilles ou d'avaloirs

Assainissement non collectif

154 installations, 16 contrôles
1 subvention de 2 550 € pour mise en conformité

Mobilité

1 ligne de bus régulière
10 services scolaires
8 places de stationnements pour les vélos : 1 abri

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

15 assistants maternels agréés en activité
44 places théoriques

Aquamalo

2 classes de primaire accueillies dans le cadre du cycle Savoir nager

Économie

Soutien aux entreprises de proximité

2 pass commerce et artisanat versé à CS couverture (2 501 €) et à XL Carrosserie (7 500 €)

Animations territoriales

Spécificités du comics, une expo de Quai des bulles, prêtée du 28 septembre au 3 octobre à la bibliothèque municipale

Tourisme

Actualisation des circuits de randonnée (accompagnement)

SAINT-JOUAN-DES-GUÉRETS

2 759 habitants



Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

48 852 € de dotation de solidarité communautaire
817 182 € d'attribution de compensation
22 500 € pour le jardin public (solde de 50 % dans le cadre de l'ancien pacte financier)

Ingénierie touristique

Actualisation des circuits de randonnée (accompagnement)

Conseiller en énergie partagé

Bilan des consommations sur les 3 dernières années
Présentation de la loi et accompagnement à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Diagnostic énergétique de l'école et accompagnement

à la candidature au programme ACTEE+

Contrat départemental de solidarité territoriale (CDST) : projet retenu en 2023

Création d'une crèche de 24 berceaux et de logements sociaux (19,73 % de subvention programmée)

Services d'étude et d'ingénierie

Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un pôle petite enfance

Finalisation des études et lancement de la consultation pour l'aménagement d'une piste cyclable sur le pont de la RD137 (entre Atalante et Saint-Jouan).

Vie quotidienne

Déchets

25 points d'apport volontaire (3 installés en 2023)
Recyclables collectés un vendredi sur deux
Déchets ménagers collectés le jeudi

Eau potable

180 494 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

135 191 m³ d'eaux usées collectés
1 490 abonnés
122 contrôles de branchement (98 d'exploitation, 24 pour vente)

1 station d'épuration et 7 postes de relèvement
168 974 m³ d'eaux en entrée de station

62,73 tonnes de boues évacuées
3 570 m de réseau d'eaux usées curés préventivement et 2 186 m contrôlés par caméra
1 950 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement
450 curages de grilles ou d'avaloirs
61 ml de canalisations réhabilitées (6 917 € HT)

Assainissement non collectif

136 installations, 83 contrôles

Mobilité

3 lignes de bus régulières
11 services scolaires
12 places de stationnements pour les vélos : 1 abri et 2 box (mis en place en 2022)

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

95 certificats d'urbanisme
25 permis de construire, 8 modificatifs
2 permis d'aménager

83 déclarations préalables
4 permis de démolir
8 déclarations d'ouverture de chantier

49 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux,

31 instruites
4 recours
5 logements autorisés, 25 commencés

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

6 diagnostics réalisés (21 depuis 2020)
4 dossier déposé (13 depuis 2020)

Économie

Soutien aux entreprises de proximité

1 pass commerce et artisanat numérique attribué à Évasion marine (1 875 €)

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

11 assistants maternels agréés, tous en activité
49 places théoriques
29 ateliers (48 enfants distincts et 15 professionnels distincts)

Aquamalo

6 classes de primaire (2 écoles) accueillies dans le cadre du cycle Savoir nager

Animations territoriales gratuites

24 enfants dans les coulisses de la Route du Rock (Espace Jeunes - Familles rurales)

Monstrobulles, une expo de Quai des bulles, prêtée du 9 au 23 mai à la bibliothèque municipale

Biodiversité

Bocage

52 ml, soit 35 arbres et arbustes, plantés (1 bénéficiaire)

Lutte contre les espèces invasives

24 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Gestion des milieux aquatiques

Restauration du cours d'eau de la Couaille avec un débusage et une remise à ciel ouvert du ruisseau au lieu-dit de la Motte aux Anges

Mairie :

4 place de l'église 35430 Saint-Jouan-des-Guérets
02 99 19 19 00
www.mairie-saintjouan.fr

Mairie : 2 rue de la Mairie 35430 Saint-Guinoux
02 99 58 80 49 - <https://saint-guinoux.fr>

SAINT-MALO

46 995 habitants

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

1 059 075 € de dotation de solidarité communautaire
9 689 906 € d'attribution de compensation
25 000 € de fonds de concours pour l'aire de jeux du parc de la Briantais (acompte de 50 % dans le cadre pacte financier 2021-2026)

Tourisme

Actualisation des circuits de randonnée (accompagnement)

Contrat départemental de solidarité territoriale : 2 projets retenus en 2023

Lancement du projet Micro-folies avec la création du musée numérique (25 % de subvention programmée)
Verdissement et mise en place d'une liaison douce boulevard Douville (10 % de subvention programmée)

Vie quotidienne

Déchets

398 points d'apport volontaire (5 installés en 2023)
4 zones de collecte en porte à porte
1 déchèterie

Eau potable

Réseau géré par la Régie malouine de l'eau

Assainissement collectif

39 567 abonnés
1 118 contrôles de branchements d'exploitation
2 subventions mandatées pour un total de 4 904,90 €
1 station d'épuration et 45 postes de relèvement
7 448 672 m³ d'eaux en entrée de station
1 456 tonnes de boues évacuées
31 675 m de réseau d'eaux usées curés préventivement, 3 675 m

curés préventivement et 18 277 m contrôlés par caméra
6 705 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement et 20 curativement
5 232 curages de grilles ou d'avaloirs

4 002 ml de canalisations remplacées (2 455 568 € HT)
2 413 ml de canalisations réhabilitées (209 140 € HT)

Assainissement non collectif

17 contrôles
2 subventions de 2 550 € chacune pour mise en conformité

Mobilité

14 lignes de bus régulières
9 services scolaires
36 places de stationnements pour les vélos : 1 abri et 14 box

Mairie : Place Chateaubriand 35418 Saint-Malo
02 99 40 71 11 - www.ville-saint-malo.fr

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

1 572 certificats d'urbanisme
228 permis de construire, 109 modificatifs
5 permis d'aménager
977 déclarations préalables
61 permis de démolir
113 déclarations d'ouverture de chantier
406 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux, 328 instruites
88 recours
679 logements autorisés, 556

commencés

Nouveaux logements sociaux mis en location

185 logements cofinancés par l'Agglo (Le Cap, Amiral Tréhouart, Les Regates, Pierre de Coubertin, Rue des six Frères Ruellan, Les Buttes)

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

57 diagnostics réalisés (255 depuis 2020)
24 dossiers déposés (128 depuis 2020)

Biodiversité

Natura 2000 Côte de Cancale à Paramé : fin du projet scientifique sur les herbiers de zostère de la Varde commencé en 2021, arrivée à échéance des suivis naturalistes post-travaux de la Varde.

(subventions de 50 % par l'Agglo)

5 rendez-vous mensuels de la transition écologique

Lutte contre la submersion marine

Transfert de l'intégralité du système d'endiguement à Saint-Malo Agglomération
Lancement des travaux de la digue de la Brasserie du Sillon
Fin des études d'amélioration de la connaissance du Papi d'intention de Saint-Malo

Bocage

1 551 ml, soit 1 034 arbres et arbustes, plantés dans le cadre de Breiz bocage (5 bénéficiaires)

Lutte contre les espèces invasives

230 nids de frelon asiatique détruits chez des particuliers

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

120 assistants maternels agréés, dont 108 en activité
458 places théoriques
79 ateliers organisés (97 enfants distincts et 39 professionnels distincts accueillis)

Aquamalo

59 classes de primaire (18 écoles) accueillies dans le cadre du cycle Savoir nager
74 classes de secondaire

(7 établissements) accueillies

Animations territoriales gratuites

24 enfants dans les coulisses de la Route du Rock
34 enfants à Quai des Bulles (accueil de loisirs Bellevue primaire) et une expo, Couleurs du festival, prêtée du 15 juillet au 3 septembre à la Grande Passerelle
6 écoles au festival Regards croisés

Économie

Soutien aux entreprises de proximité

6 Pass commerce et artisanat numérique attribués : L'Aube claire (1 000 €), Les Ritournelles (2 000 €), Zéphir surf shop (1 605 €), Chabert Duval - cuisines et bains (1 623 €), Hoa

déco (2 000 €), Joli concept (1 250 €) et 1 pass commerce et artisanat à La cave d'Aleth (3 750 €)

Intégration du quartier prioritaire de la ville au dispositif Pass commerce artisanat

SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES

4 444 habitants

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

93 210 € de dotation de solidarité communautaire
248 299 € d'attribution de compensation

Maison France services

6h de permanence par semaine, à la mairie (mardi de 9h à 12h et jeudi 14h à 17h)

Prévention des inondations

Le Syndicat littoral de la Baie du Mont Saint-Michel devient gestionnaire du système d'endiguement

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

179 certificats d'urbanisme
27 permis de construire, 29 modificatifs
2 permis d'aménager
142 déclarations préalables
1 permis de démolir
16 déclarations d'ouverture de chantier
92 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux, 61 instruites
3 recours

6 logements autorisés, 12 commencés

Nouveaux logements sociaux mis en location

43 logements cofinancés par l'Agglo (Le Jardin des maraîchers)

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

8 diagnostics réalisés (48 depuis 2020)
4 dossier déposé (26 depuis 2020)

Biodiversité

Bocage

1 856 ml, soit 1 237 arbres et arbustes, plantés et subventionnés (3 bénéficiaires)

Lutte contre les espèces invasives

41 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Éducation à l'environnement

1 rendez-vous de la transition écologique : Les trésors de la ruche le 24 février

Mairie : 3, place de la Mairie 35350 Saint-Méloir-des-Ondes
02 99 89 10 78 - www.saintmeloirdesondes.fr

Vie quotidienne

Déchets

28 points d'apport volontaire (12 installés en 2023)
Recyclables collectés un mardi sur deux
Déchets ménagers collectés le vendredi
1 déchèterie

Eau potable

186 497 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

130 270 m³ d'eaux usées collectés
2 037 abonnés
64 contrôles de branchements (36 d'exploitation, 28 pour vente)
2 stations d'épuration et 7 postes de relèvement

210 127 m³ d'eaux en entrée de station
53,45 tonnes de boues évacuées
3 617 m de réseau d'eaux usées curés préventivement, 903 m contrôlés par caméra
300 m de réseau d'eaux pluviales curés préventivement

261 curages de grilles ou d'avaloirs
Travaux sur les réseaux (11 798 € HT)

261 curages de grilles ou d'avaloirs

Travaux sur les réseaux (11 798 € HT)

Assainissement non collectif

531 installations, 292 contrôles

Mobilité

3 lignes de bus régulières
31 services scolaires

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

19 assistants maternels agréés en activité
70 places théoriques
26 ateliers (43 enfants distincts et 12 professionnels distincts)

Aquamalo

12 classes de primaire (2 écoles) accueillies dans le cadre du cycle Savoir nager

Animations territoriales

Une visite gratuite des coulisses de la Route du Rock et un accès gratuit au festival Quai des bulles (via le syndicat intercommunal animation enfance jeunesse)

Dans la tête d'un auteur, une expo de Quai des bulles, prêtée du 21 octobre au 4 novembre à la médiathèque

Économie

Zone d'activités

La Madeleine 2, qui sera livrée en 2025

Soutien aux entreprises de proximité

3 pass commerce et artisanat attribués (7 500 € chacun) : Abarcadaboïs, Cartim, LV Barber concept



SAINT-PÈRE-MARC-EN-POULET

2 346 habitants

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

47 735 € de dotation de solidarité communautaire
97 095 € d'attribution de compensation

Conseiller en énergie partagé

Bilan des consommations énergétiques sur les 3 dernières années

Présentation de la loi et accompagnement à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Prévention des inondations

Le Syndicat littoral de la Baie du Mont Saint-Michel devient gestionnaire du système d'endiguement

Services d'étude et d'ingénierie

Études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du carrefour Saint-Georges.

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

61 certificats d'urbanisme
44 permis de construire, 27 modificatifs
58 déclarations préalables
1 permis de démolir
17 déclarations d'ouverture de chantier
25 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux, 8 instruites
75 logements autorisés, 57 commencés

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

7 diagnostics réalisés (20 depuis 2020)
2 dossier déposé (9 depuis 2020)

Biodiversité

Lutte contre les espèces invasives

32 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Vie quotidienne

Déchets

20 points d'apport volontaire (3 installés en 2023)
Recyclables collectés un vendredi sur deux
Déchets ménagers collectés le mercredi

Eau potable

90 238 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

Assainissement collectif

64 183 m³ d'eaux usées collectés
940 abonnés
31 contrôles de branchements (18 d'exploitation, 13 pour vente)
1 station d'épuration et 4 postes de relèvement
89 869 m³ d'eaux en entrée de station
2 308 m de réseau d'eaux usées curés préventivement
850 m de réseau d'eaux pluviales, 193 m contrôlés par caméra
4 curages de grilles ou d'avaloirs
218 ml de canalisations remplacées et d'extension du réseau (74 775 € HT)

Assainissement non collectif

235 installations, 140 contrôles
1 subvention de 2 550 € pour mise en conformité

Mobilité

1 ligne de bus régulière
8 places de stationnements pour les vélos : 1 abri
20 services scolaires

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

15 assistants maternels agréés en activité
60 places théoriques
28 ateliers (28 enfants distincts et 10 professionnels distincts)
Conférence sur l'importance des transmissions dans la relation parents professionnels

Soutien et accompagnement

Part du budget général de Saint-Malo Agglomération reversée à la commune

20 906 € de dotation de solidarité communautaire
23 160 € d'attribution de compensation

Contrat départemental de solidarité territoriale : 1 projet retenu en 2023

Transformation de l'ancienne école de Saint-Suliac en tiers lieu (32,43 % de subvention départementale programmée incluant le CDST et l'appel à projet revitalisation des centres-bourgs)

Conseiller en énergie partagé

Bilan des consommations énergétiques sur les 3 dernières années

Présentation de la loi et accompagnement à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Diagnostic énergétique du centre nautique, de l'école, de la maison de la Rance et de la bibliothèque

Services d'études et d'ingénierie (aménagement)

Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme

Assistance aux études pour la réhabilitation de l'ancienne école en tiers lieu dans le cadre du dispositif d'aides aux communes.

Création d'un point d'apport volontaire aux Guettes

Ingénierie touristique

Actualisation des circuits de randonnée (accompagnement)

Urbanisme et habitat

Service commun du droit des sols

56 certificats d'urbanisme
10 permis de construire, 3 modificatifs
1 permis d'aménager
62 déclarations préalables
1 permis de démolir
3 déclarations d'ouverture de chantier
12 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux, 19 instruites
8 recours

5 logements autorisés, 1 commencé

Nouveaux logements sociaux mis en location

16 logements cofinancés par l'Agglo (La Porte barrée)

Opération d'amélioration de l'habitat (Opah intercommunale)

1 diagnostic réalisé (9 depuis 2020)
1 dossier déposé (5 depuis 2020)



SAINT-SULIAC

961 habitants

Biodiversité

Bocage

309 ml, soit 172 arbres et arbustes, plantés et subventionnés (2 bénéficiaires)

Lutte contre les espèces invasives

10 nids de frelon asiatique détruits (opérations subventionnées à 50 % par l'Agglo)

Vie quotidienne

Déchets

28 points d'apport volontaire (12 installés en 2023)
Recyclables collectés un mardi sur deux
Déchets ménagers collectés le vendredi
1 déchèterie

(8 d'exploitation, 19 pour vente)

1 station d'épuration
2 postes de relèvement
32 325 m³ d'eaux en entrée de station
64 m de réseau d'eaux pluviales contrôlés par caméra

Eau potable

186 497 m³ distribués par le Syndicat mixte des eaux de Beaufort

73 curages de grilles ou d'avaloirs
39 ml de canalisations remplacées (11 544 € HT)

Assainissement collectif

40 501 m³ d'eaux usées collectés
687 abonnés
27 contrôles de branchements

Assainissement non collectif

14 installations, 3 contrôles
Mobilité
3 lignes de bus régulières
31 services scolaires

Famille et enfance

Petite enfance (Mape)

2 assistants maternels agréés en activité
7 places théoriques

Mairie : 6, rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet
02 99 58 81 06 - www.ville-saint-pere.fr

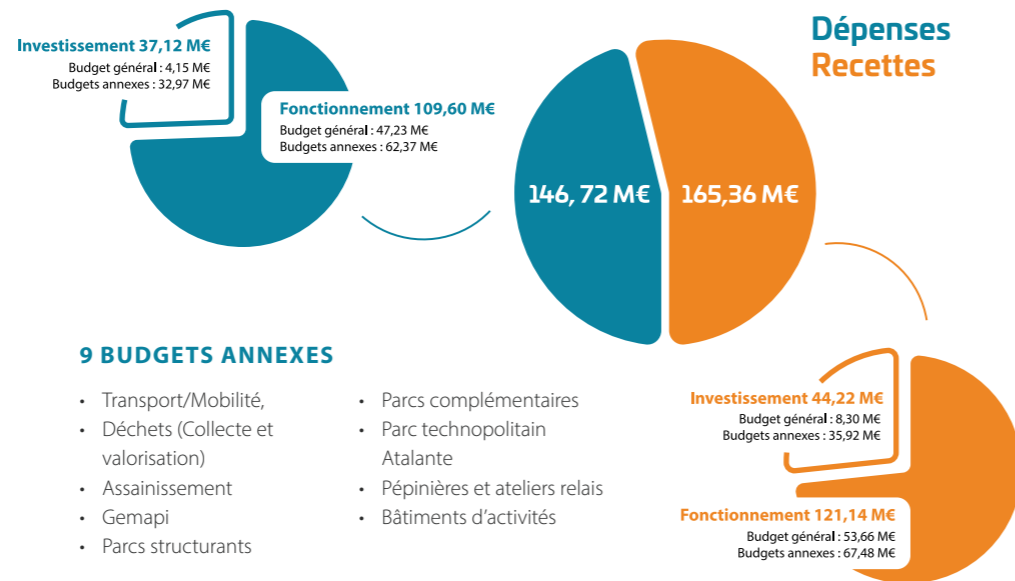
Mairie : Les ruelles Guitton 35430 Saint-Suliac
02 99 58 41 98 - www.saint-suliac.fr

Moyens financiers

Le budget communautaire comprend un budget principal et 9 budgets annexes qui retracent les opérations budgétaires prévues et autorisées par le conseil communautaire.

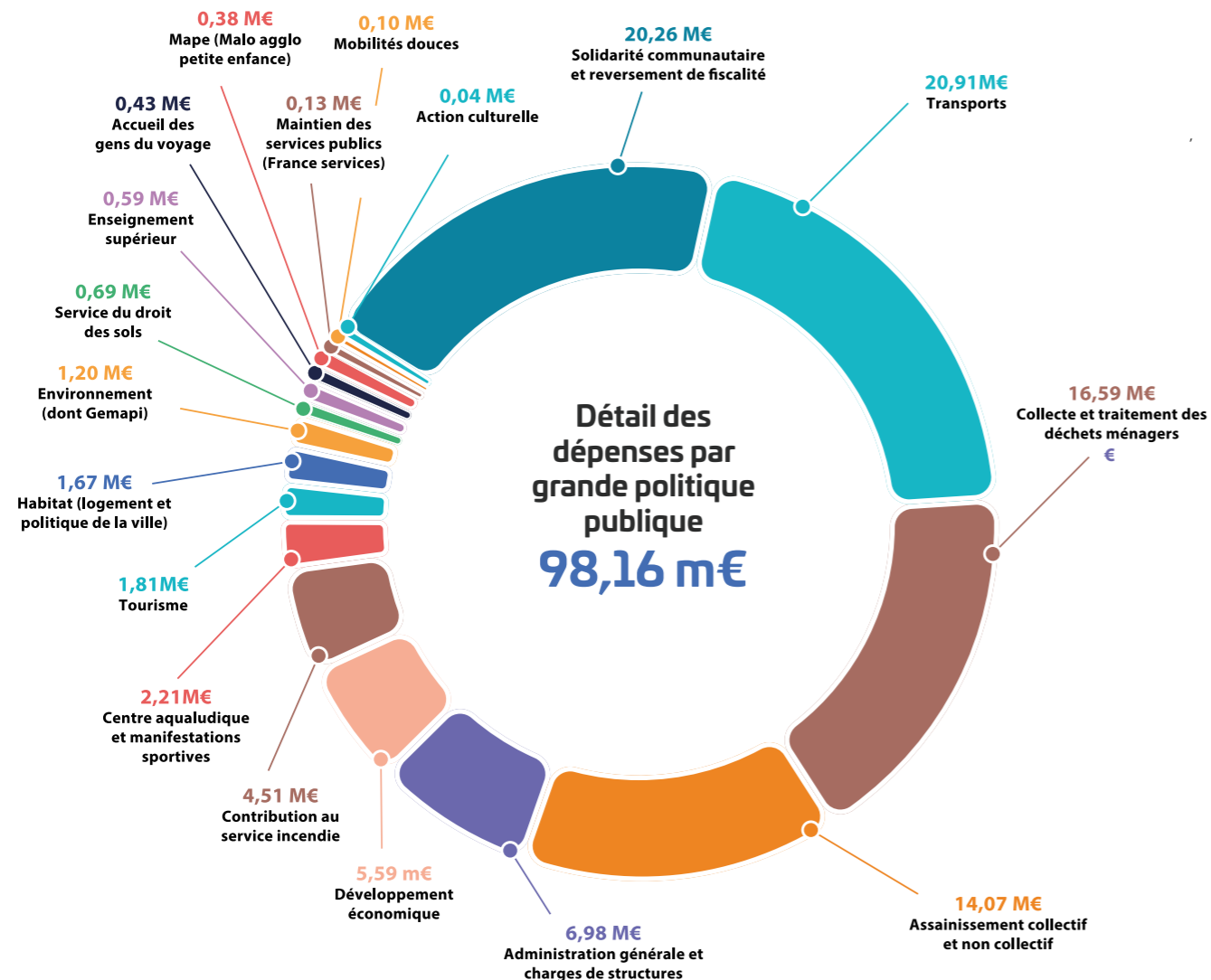
DÉPENSES ET RECETTES 2023 TOUS BUDGETS CONFONDUS

(hors reprise des résultats antérieurs/dépenses et recettes réelles et ordre)



9 BUDGETS ANNEXES

- Transport/Mobilité,
- Déchets (Collecte et valorisation)
- Assainissement
- Gemapi
- Parcs structurants
- Parcs complémentaires
- Parc technopolitain Atalante
- Pépinières et ateliers relais
- Bâtiments d'activités



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS



Budget général

- Subvention habitat : 747 436 €
- Renouvellement de la salle du serveur informatique : 421 808 €
- Infrastructures d'accès à la mer : 98 731 €



Assainissement

- Unité méthanisation (démarrage des travaux) : 2 085 139 €
- Travaux assainissement boulevard Douville, à Saint-Malo : 820 591 €



Transport

- Acquisition de 3 bus GNV : 1 014 291 €
- Démarrage des travaux de la station GNV : 96 743 €



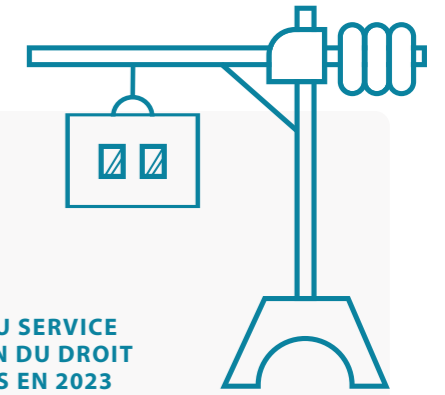
Collecte

- Mise en place de points d'apport volontaire : 352 661 €

COMMANDE PUBLIQUE

30 marchés de plus de 40 000 € HT ont été notifiés en 2023, dont :

- 11 comportant des clauses environnementales
- 5 comportant des clauses sociales



BILAN DU SERVICE COMMUN DU DROIT DES SOLS EN 2023

(17 communes adhérentes)

Instructions des autorisations d'urbanisme :

2 735 certificats d'urbanisme

608 permis de construire

297 permis de construire modificatifs

27 permis d'aménager

2 305 déclarations préalables

100 permis de démolir

Suivis de travaux et recours :

301 déclarations d'ouverture de chantier

1 111 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux

745 déclarations d'achèvement et de conformité des travaux instruites

156 recours

Logements autorisés et commencés :

947 logements autorisés

797 logements commencés

Richesses humaines

Pour mener à bien son projet de territoire et assurer un service public de qualité au plus près des besoins des 18 communes et de leurs habitants, Saint-Malo Agglomération s'appuie sur 237 agents permanents, sur plusieurs services mutualisés et sur une volonté d'améliorer à la fois le dialogue social et la qualité de vie au travail.

En 2023, deux nouvelles instances de dialogue social, le comité social territorial (CST) et la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT), ont été mises en place avec de nouveaux représentants du personnel répartis sur deux listes : la CFDT et le SAM (syndicat autonome malouin). Chacune de ces deux listes occupe 4 sièges (2 titulaires et 2 suppléants) dans chacune des deux instances qui ont donné lieu à 5 réunions pour le CST et à 4 réunions pour la F3SCT.

La démarche de qualité de vie au travail a par ailleurs fait l'objet d'une réflexion tout au long de l'année en vue d'aboutir, début 2024, à une planification d'actions sur deux ans concernant toutes les directions de l'Agglomération.

CYBERSÉCURITÉ : UN ENJEU MAJEUR

Pas moins de 1700 postes de travail des collectivités de Saint-Malo, Cancale et Saint-Malo Agglomération sont gérés par la direction mutualisée des ressources numériques (DMRN). Ce sont autant de portes d'entrée face à des menaces qui se sont amplifiées depuis la crise sanitaire et le déploiement du télétravail. La sécurisation des serveurs, des réseaux et des postes de travail, associée à une sensibilisation accrue des utilisateurs, s'est ainsi poursuivie à la suite de l'audit de sécurité mené en 2022. Une nouvelle infrastructure de serveurs a été mise en production et les infrastructures anciennes arrêtées. La DMRN a aussi fait intervenir l'entreprise malouine Alcyonie, membre de la French Tech Rennes St Malo, pour mettre en place une politique de gestion de crise cyber en cas d'attaque.

Sans surprise, la sécurité des systèmes d'information et la protection des données, deux sujets intimement liés, sont au cœur du nouveau schéma directeur des systèmes d'information et du numérique pour la période 2023-2027, dont la construction est achevée. Ce document stratégique comporte aussi un important volet visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique, conformément à la loi REEN qui impose aux communes et intercommunalités de plus de 50 000 habitants de se doter d'une stratégie numérique responsable au 1^{er} janvier 2025. Les réflexions et les études nécessaires sont d'ores et déjà entamées.

237 agents sur poste permanent au 31 décembre 2023 (dont 32 contractuels)

13 % d'agents relevant de service commun + 3 postes mutualisés

4 apprentis, **7** stagiaires rémunérés

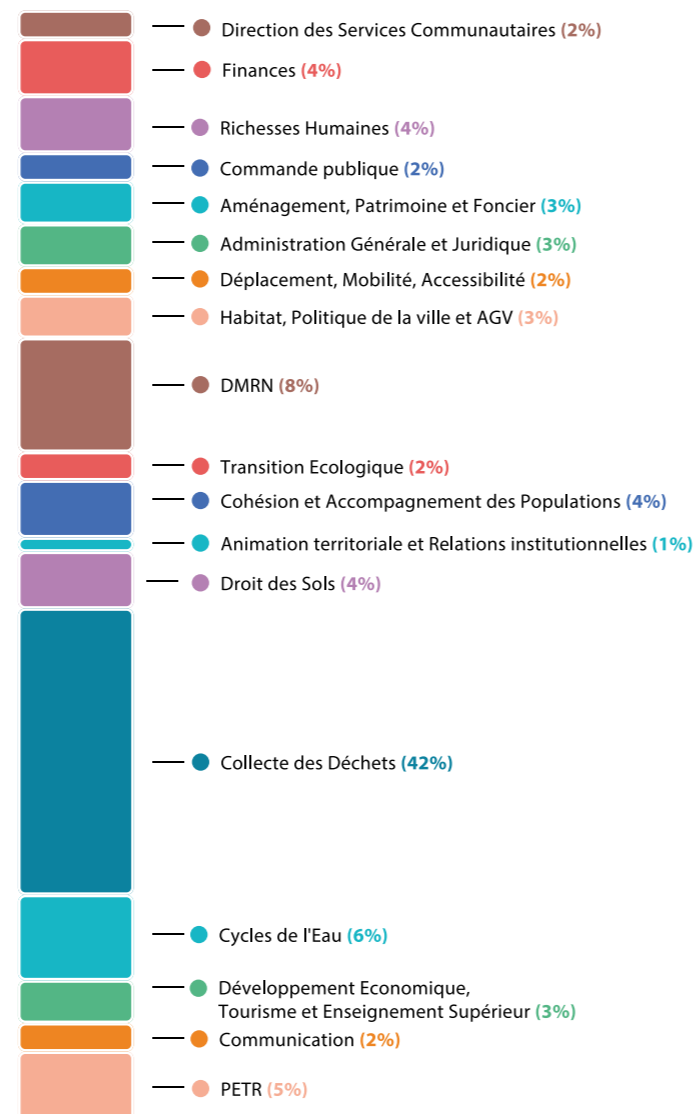
41 recrutements

814 jours de formation

8 premières missions de service civique proposées à compter du 1^{er} janvier 2024 (Saint-Malo Agglomération ayant obtenu, en 2023, un agrément au titre du service civique)

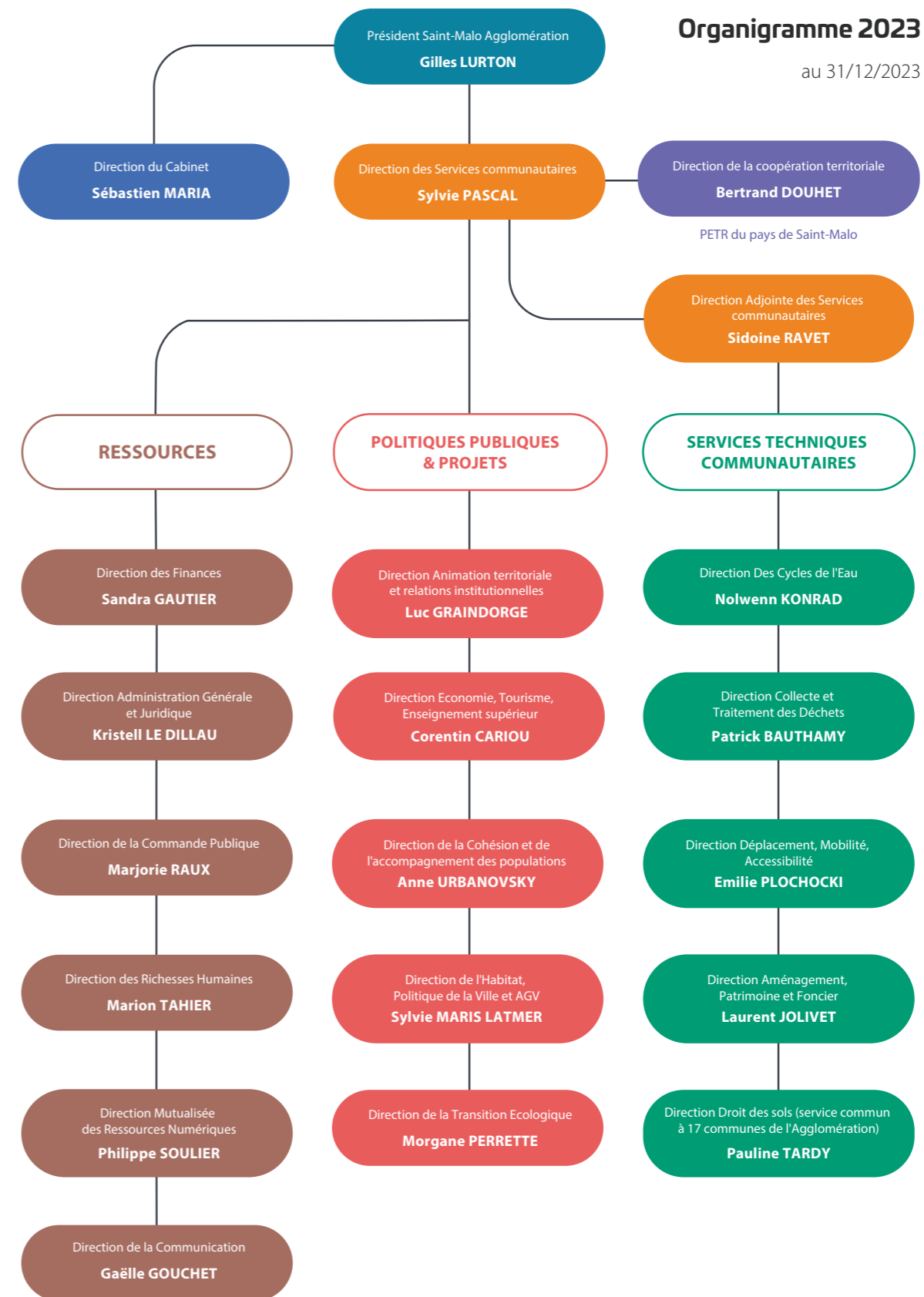
Répartition des agents par service

28 agents de Saint-Malo Agglomération ont participé à l'opération nationale Mai à vélo et cumulé 5080 kilomètres, soit la 3^e place régionale.



Organigramme 2023

au 31/12/2023



RAPPORT ANNUEL 2023 Saint-Malo Agglomération

Numéro de dépôt légal N°10 00 00 01 02 47 64 - Août 2024
Coordonnées : Saint-Malo Agglomération, 6 Ville Jégu, 35260 Cancale

Directeur de la publication : Gilles Lurton, Président de Saint-Malo Agglomération

Rédaction : Anne-Marie Maisonneuve, direction de la communication

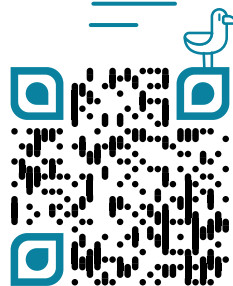
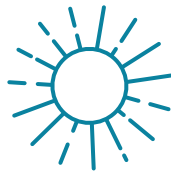
Conception graphique et illustration : Mocha Production Saint-Malo

Crédits photos : 4 vents-D. Grandemange, M. Clauzier, M.Sannier, G.Gouchet, AM.Maisonneuve, Osen, Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel, AquaMalo

Impression : Atimco (450 exemplaires, encres végétales sur papiers PEFC et 100% recyclé)

Saint-Malo Agglomération

Cancale
Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine
Hirel
La Fresnais
La Gouesnière
La Ville-ès-Nonais
Le Tronchet
Lillemer
Miniac-Morvan
Plerguer
Saint-Benoît-des-Ondes
Saint-Coulomb
Saint-Jouan-des-Guérets
Saint-Guinoux
Saint-Malo
Saint-Méloir-des-Ondes
Saint-Père-Marc-en-Poulet
Saint-Suliac



stmalo-agglomeration.fr

